



AVEC VOUS

Rapport aux actionnaires

Deuxième trimestre 2022

Pour la période se terminant le 30 juin 2022

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion de iA Société financière inc. (« iA Société financière » ou « la Société ») est daté du 28 juillet 2022. Le rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021. Ces deux documents doivent aussi être lus conjointement avec le *Rapport de gestion* et les *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Le cahier d'information financière des neuf derniers trimestres peut contenir des données supplémentaires qui pourraient compléter l'information contenue dans ce rapport de gestion.

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	2
CROISSANCE DES AFFAIRES	4
ANALYSE SELON LA PROVENANCE DU BÉNÉFICE	7
ANALYSE SELON LES RÉSULTATS FINANCIERS	10
PLACEMENTS	13
SITUATION FINANCIÈRE	14
DÉCLARATION DE DIVIDENDE	16
ANALYSE DE SENSIBILITÉ	17
MISE EN GARDE ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	18
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	27
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS	33
INFORMATION GÉNÉRALE	65

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

FAITS SAILLANTS

Rentabilité						
	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires (en millions)	222 \$	231 \$	(4 %)	373 \$	404 \$	(8 %)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) (en millions)	108	108	—	108	108	—
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué)	2,06 \$	2,15 \$	(4 %)	3,46 \$	3,76 \$	(8 %)
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué) tiré des activités de base [†]	2,37 \$	2,29 \$	3 %	4,16 \$	4,08 \$	2 %

Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) [†]	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
ROE divulgué (pour les douze derniers mois)	12,5 %	12,8 %	13,2 %	13,2 %
ROE [†] tiré des activités de base (pour les douze derniers mois)	14,1 %	14,1 %	14,2 %	14,2 %

La Société a terminé le deuxième trimestre de 2022 avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 222 millions de dollars, comparativement à 231 millions de dollars au même trimestre l'an dernier. Le bénéfice par action ordinaire (BPA) dilué pour le deuxième trimestre de 2022 s'élève pour sa part à 2,06 \$, comparativement à 2,15 \$ à la même période en 2021.

Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)[†] se chiffrait à 12,5 % au 30 juin 2022, par rapport à un ratio de 13,2 % au 30 juin 2021. Le ROE[†] est établi en fonction des résultats des douze derniers mois.

Le BPA dilué tiré des activités de base[†] de 2,37 \$ pour le deuxième trimestre se situe au-dessus de l'indication de 2,20 \$ à 2,35 \$ donnée aux marchés et est en hausse de 3 % par rapport au résultat de 2,29 \$ enregistré à la même période l'an dernier. Pour sa part, au 30 juin 2022, le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)[†] tiré des activités de base pour les douze derniers mois se situait dans la moitié supérieure de l'indication de 13 % à 15 % donnée aux marchés, atteignant 14,1 %, comparativement à 14,2 % un an plus tôt.

Croissance des affaires – Au Canada, nous avons continué de renforcer notre position sur les marchés dans nos trois « Fondations¹ ». L'Assurance individuelle a en effet affiché de solides ventes[†], et les Services aux concessionnaires également, avec une importante croissance des ventes[†] en dépit des ruptures de stocks de véhicules qui ont persisté. Le secteur de la Gestion de patrimoine individuel a enregistré des entrées nettes de fonds[†] totales de 153 millions de dollars, un bon résultat malgré l'environnement difficile avec lequel était appelée à composer l'industrie. En plus de leur « Soutien¹ » de l'image de marque et des synergies avec les autres secteurs, les Marchés spéciaux ont eux aussi connu une croissance considérable sur le plan des ventes, tandis que iA Auto et habitation et l'Épargne et retraite collectives faisaient état d'une bonne croissance. En ce qui concerne la division des Régimes d'employés, les ventes[†] ont quelque peu diminué au deuxième trimestre, tandis que les primes[†] sont demeurées en hausse par rapport au même trimestre l'année précédente. Du côté américain, la division d'« Expansion¹ » qu'est celle des Services aux concessionnaires a connu un ralentissement des ventes[†], davantage touchée par les ruptures de stocks de véhicules, tandis que celle de l'Assurance individuelle rapportait une bonne croissance des ventes[†]. L'actif sous gestion et sous administration[†] total, en baisse 8 % par rapport à la même période en 2021, se chiffrait au 30 juin 2022 à 193,6 milliards de dollars, en raison, essentiellement, de variations macroéconomiques. Les primes et dépôts[†] ont totalisé, au deuxième trimestre, plus de 3,6 milliards de dollars, comparativement à un solide trimestre de 3,9 milliards de dollars un an plus tôt.

Situation financière – Au 30 juin 2022, le ratio de solvabilité[†] s'établissait à 130 %, comparativement à un ratio de 132 % à la fin du trimestre précédent et à un de 130 % un an plus tôt. Le ratio demeure ainsi au-dessus de la fourchette cible de la Société (110 % à 116 %). La diminution de deux points de pourcentage au deuxième trimestre découle essentiellement de variations macroéconomiques défavorables et du rachat d'actions dans le cadre du programme d'offre publique, partiellement compensés par l'apport de la génération organique de capital[†] et l'optimisation du capital. Le ratio de levier financier[†] de la Société s'établissait à 23,7 % au 30 juin 2022.

Génération de capital[†] – Au deuxième trimestre, la Société a généré environ 160 millions de dollars de capital additionnel de manière organique.

¹ Lors d'un événement pour les investisseurs, le 10 mars 2021, la Société a réparti ses activités en trois grandes catégories : Fondations, Soutien et Expansion.

Émission de billets de capital à recours limité – Le 1^{er} juin 2022, iA Société financière a clôturé le placement de ses premiers billets de capital à recours limité de la série 2022-1 à un taux de 6,611 % (dettes subordonnées), billets d'un montant total de 250 millions de dollars, venant à échéance le 30 juin 2082. Les billets ont obtenu la note de « BBB (élevée) » avec tendance stable de DBRS Morningstar et une note de « BBB+ » de S&P Global Ratings. Dans le cadre de l'émission des billets, iA Société financière a émis 250 000 actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A. Les actions de la série A ont obtenu la note de « Pfd-2 » avec tendance stable de DBRS Morningstar et une note de « BBB+ » de S&P Global Ratings.

Rachat d'actions privilégiées – Le 30 juin 2022, iA Assurance a racheté la totalité de ses actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série G émises et en circulation pour un prix de rachat total de 250 millions de dollars (moins toutes les taxes devant être retenues ou déduites).

Valeur comptable – La valeur comptable par action ordinaire² atteignait 60,97 \$ au 30 juin 2022, en hausse de 3 % sur douze mois, comparativement à 61,04 \$ trois mois plus tôt.

Dividende – La Société a versé, au deuxième trimestre de 2022, un dividende trimestriel de 0,6250 \$ aux actionnaires ordinaires. Le conseil d'administration a approuvé, pour le troisième trimestre, le versement d'un dividende trimestriel de 0,6750 \$ par action ordinaire de iA Société financière, ce qui représente une augmentation de 8 % ou de 0,05 \$ par rapport au dernier dividende versé. Ce dividende est payable le 15 septembre 2022 à tous les actionnaires inscrits le 12 août 2022. Pour le troisième trimestre de 2022, le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé la déclaration d'un dividende de 150 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière.

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités de la Société – Au deuxième trimestre de 2022, la Société a racheté et annulé 1 181 314 actions ordinaires en circulation.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions – Les actionnaires inscrits qui souhaitent adhérer au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière pour réinvestir le prochain dividende qui sera versé le 15 septembre 2022 doivent s'assurer que le formulaire à cet effet dûment rempli parvient à Computershare au plus tard à 16 h le 5 août 2022. Pour savoir comment vous inscrire, visitez le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse <https://ia.ca/rerelationsaveclesinvestisseurs>, à la section *Dividendes*. Il est à noter que les actions ordinaires émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière seront achetées sur le marché secondaire et qu'aucun escompte ne s'appliquera.

Assemblée annuelle des actionnaires et nouvelles administratrices – Les assemblées annuelles des actionnaires de iA Société financière et de iA Assurance ont eu lieu virtuellement le jeudi 12 mai 2022. À cette occasion, Mmes Ouma Sananikone et Rebecca Schechter ont été nommées pour siéger aux conseils à titre d'administratrices.

Distinction – Le 24 mai, la Société a annoncé que sa filiale iA Financement auto (iAFA) s'était classée au deuxième rang dans le segment de détail non exclusif et non préférentiel selon l'étude de J.D. Power sur la satisfaction à l'endroit du financement des concessionnaires au Canada. Selon ce classement national, iAFA occupe aussi la deuxième position dans chacune des six catégories suivantes : satisfaction globale, relation globale, relation avec le personnel du prêteur, relation avec les représentants des ventes, processus de financement et offre de détail du fournisseur.

Engagement envers les peuples autochtones – La Société poursuit ses initiatives pour contribuer à la croissance et au bien-être durables de ses clients, de ses employés, de ses partenaires, de ses investisseurs et des collectivités. Parmi les initiatives entreprises au deuxième trimestre, en plus de son engagement à obtenir la certification Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, la Société a annoncé le 6 juin 2022 un don d'un million de dollars sur cinq ans pour le financement de bourses d'études destinées aux étudiants autochtones de niveau postsecondaire au Canada, par l'intermédiaire de l'organisme de bienfaisance autochtone Indspire.

Transition à IFRS 17 et IFRS 9 et prévisions – La direction de la Société prend déjà des décisions et pose des actions en fonction des nouvelles normes comptables IFRS 17 et IFRS 9, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Tandis que la Société se prépare à la transition vers ces nouvelles normes, elle continue d'être gérée avec une vision de long terme pour protéger la solidité et la qualité de son bilan sous IFRS 4. Elle a notamment maintenu des protections supplémentaires lors de l'établissement des réserves, fait preuve de prudence dans le provisionnement pour les garanties financières et positionné les hypothèses de façon à limiter les gains sur les nouvelles ventes.

² La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

Sur la base de l'environnement macroéconomique et des autres renseignements connus en date du 30 juin 2022, on peut s'attendre à ce que les normes IFRS 9 et IFRS 17 aient les effets suivants :

- Valeur comptable : quasi neutre lors de la transition (c.-à-d. le 1^{er} janvier 2022) et quasi neutre à favorable au 30 juin 2022;
- Niveau de la marge sur services contractuels (MSC) : plus de 5 milliards de dollars lors de la transition;
- Ratio de solvabilité : augmentation de plus de 20 points de pourcentage lors de la transition;
- Capacité de déploiement de capital : très favorable sous le nouveau régime;
- ROE tiré des activités de base : favorable sur le résultat de 2022;
- Niveau du BPA tiré des activités de base : favorable sur le résultat de 2022;
- Croissance du BPA tiré des activités de base : quasi neutre sur les résultats de 2022 et des années suivantes (c.-à-d. croissance annuelle de 10 % en moyenne);
- Génération organique de capital : favorable sur le résultat de 2022.

Une fois les normes IFRS 17 et IFRS 9 en vigueur, les revenus tirés des activités de base demeureront le meilleur indicateur de la capacité de la Société à générer des revenus renouvelables, en éliminant la volatilité à court terme qui pourrait découler de la dissociation entre les actifs et les passifs sous le nouveau régime comptable.

À moins d'indication contraire, les résultats présentés dans ce document sont comparés avec ceux de la période correspondante de l'année précédente.

CROISSANCE DES AFFAIRES

La croissance des affaires est mesurée par l'évolution des ventes, des primes et de l'actif sous gestion et sous administration[†]. Les ventes[†] permettent de mesurer la capacité de la Société à générer de nouvelles affaires. Elles sont définies comme étant les entrées de fonds des nouvelles affaires souscrites au cours de la période. Les primes nettes, qui font partie des produits présentés aux états financiers, incluent à la fois les entrées de fonds qui proviennent des nouvelles affaires souscrites et celles liées aux contrats en vigueur. L'actif sous gestion et sous administration[†] permet de mesurer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration. Une analyse additionnelle des produits par secteurs est présentée à la section « Analyse selon les résultats financiers » de ce rapport.

Primes nettes, équivalents de primes et dépôts ^{†,3}						
(En millions de dollars)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Assurance individuelle	469	445	24	945	864	81
Gestion de patrimoine individuel	1 529	2 015	(486)	3 959	4 563	(604)
Assurance collective	530	471	59	1 030	900	130
Épargne et retraite collectives	689	668	21	1 307	1 355	(48)
Affaires américaines	290	246	44	579	493	86
Assurance de dommages ⁴	105	101	4	204	193	11
Total	3 612	3 946	(334)	8 024	8 368	(344)

Les primes et dépôts totalisent plus de 3,6 milliards de dollars pour le deuxième trimestre de 2022, comparativement à 3,9 milliards de dollars au trimestre correspondant de 2021, au cours duquel la Société avait enregistré de solides résultats. La variation défavorable est attribuable au secteur de la Gestion de patrimoine individuel, domaine dans lequel l'industrie dans son ensemble fait face à des défis dans un environnement macroéconomique difficile. Tous les autres secteurs ont connu, au deuxième trimestre, une augmentation des primes et dépôts par rapport à la même période l'an dernier.

³ Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la Société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts[†] provenant des secteurs de l'Assurance collective, de l'Épargne et retraite collectives et des Affaires américaines ainsi que de fonds communs de placement.

⁴ Comprend iAAH et quelques ajustements mineurs de consolidation.

Actif sous gestion et sous administration[†]				
(En millions de dollars)	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Actif sous gestion [†]				
Fonds général	48 868	51 835	55 082	53 160
Fonds distincts	35 625	38 874	39 577	35 837
Fonds communs de placement	11 737	13 309	13 955	12 868
Autres	3 113	3 025	2 862	3 939
Total partiel	99 343	107 043	111 476	105 804
Actif sous administration [†]	94 236	104 772	109 687	104 723
Total	193 579	211 815	221 163	210 527

La valeur de l'actif sous gestion et sous administration[†] se chiffrait, à la fin du deuxième trimestre, à 193,6 milliards de dollars, en baisse de 8 % par rapport à la valeur un an plus tôt et en baisse de 9 % au cours du trimestre. Cette diminution s'explique essentiellement par les conditions de marché défavorables et les taux d'intérêt croissants.

Croissance des ventes par secteurs d'activité[†]						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Assurance individuelle						
Primes minimales	86	65	32 %	178	119	50 %
Primes excédentaires	12	8	50 %	21	12	75 %
Total	98	73	34 %	199	131	52 %
Gestion de patrimoine individuel						
Ventes brutes						
Fonds général	230	220	5 %	469	449	4 %
Fonds distincts	924	1 046	(12 %)	2 424	2 423	—
Fonds communs de placement	375	749	(50 %)	1 066	1 691	(37 %)
Total	1 529	2 015	(24 %)	3 959	4 563	(13 %)
Ventes nettes (après rachats et transferts)						
Fonds distincts	390	673	(283)	1 399	1 645	(246)
Fonds communs de placement	(237)	272	(509)	(154)	650	(804)
Assurance collective						
Régimes d'employés	12	14	(14 %)	23	101	(77 %)
Services aux concessionnaires						
Assurance crédit	63	70	(10 %)	106	113	(6 %)
Assurance biens et risques divers	109	94	16 %	186	158	18 %
Prêts automobiles émis	183	148	24 %	361	272	33 %
Marchés spéciaux	69	44	57 %	143	91	57 %
Épargne et retraite collectives	695	675	3 %	1 320	1 368	(4 %)
Affaires américaines (\$ US)						
Assurance individuelle	38	37	3 %	71	68	4 %
Services aux concessionnaires – ABRD ⁵	266	285	(7 %)	509	518	(2 %)
Assurance de dommages						
iAAH (assurance auto et habitation)	145	139	4 %	233	223	4 %

⁵ ABRD : assurance biens et risques divers

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance individuelle au Canada – Les ventes au deuxième trimestre ont totalisé 98 millions de dollars, la belle lancée des derniers trimestres s'étant poursuivie, ce qui s'est traduit par une augmentation considérable par rapport au trimestre correspondant de 2021. Cette croissance importante est attribuable à la bonne performance de tous les réseaux et distributeurs, un grand distributeur en particulier ayant enregistré de très solides ventes, et à l'augmentation de la prime moyenne par police vendue. Notre gamme complète de produits compétitifs, dont nos produits d'assurance vie avec participation (PAR) qui ont connu un grand succès, de même que l'excellent rendement de nos outils numériques sont demeurés de solides vecteurs de croissance pour ce secteur d'activité. Selon les plus récentes données de l'industrie, la Société est toujours première quant au nombre de polices d'assurance individuelle émises au Canada.

Gestion de patrimoine individuel – À 230 millions de dollars pour le deuxième trimestre, les ventes de produits garantis (fonds général) sont en hausse de 5 % par rapport au trimestre correspondant l'année précédente. La Société se classe toujours première dans les ventes[†] brutes et nettes de fonds distincts pour les cinq premiers mois de 2022. Les ventes[†] brutes de fonds distincts ont totalisé 924 millions de dollars pour la période, comparativement à 1 046 millions de dollars un an plus tôt, et des ventes nettes de 390 millions de dollars ont été générées malgré les difficultés d'ordre macroéconomique que connaissait l'industrie. Dans ce contexte, les ventes[†] brutes de fonds communs de placement ont totalisé 375 millions de dollars, et des sorties nettes de 237 millions de dollars ont été enregistrées pendant le trimestre.

Assurance collective – Régimes d'employés – Les ventes[†] ont totalisé 12 millions de dollars au deuxième trimestre, comparativement à 14 millions de dollars au trimestre correspondant de 2021, le volume d'activités de soumission ayant diminué pendant le trimestre. En revanche, les primes[†] du trimestre sont en hausse de 11 % par rapport au même trimestre de 2021, principalement grâce au bon maintien des contrats en vigueur. Il convient de souligner que les ventes[†] de cette division varient beaucoup d'un trimestre à l'autre en fonction de l'importance des contrats obtenus.

Assurance collective – Services aux concessionnaires – Les ventes totales[†] de la division se sont chiffrées à 355 millions de dollars au deuxième trimestre, en hausse de 14 % par rapport à la même période l'année précédente. Par produits, les ventes[†] d'assurance biens et risques divers du deuxième trimestre (y compris les garanties prolongées et l'assurance de remplacement) sont en hausse de 16 % par rapport au deuxième trimestre l'an dernier, tandis que les ventes d'assurance crédit[†] s'établissent à 63 millions de dollars, comparativement à 70 millions de dollars l'an dernier. Quant aux émissions de prêts automobiles[†], elles sont en hausse de 24 % par rapport à la même période en 2021. Enfin, bien que l'inventaire restreint de véhicules n'ait pas semblé avoir d'incidence sur les bons résultats du deuxième trimestre, cette situation persistante pourrait avoir un impact sur les ventes au cours des prochains trimestres.

Assurance collective – Marchés spéciaux – Les ventes[†] pour le deuxième trimestre s'élèvent à 69 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 57 % par rapport à la même période l'année précédente. La croissance est principalement attribuable à une reprise des ventes d'assurance voyage.

Épargne et retraite collectives – Les ventes totales[†] du deuxième trimestre se chiffrent à 695 millions de dollars, en hausse de 3 % par rapport au même trimestre en 2021, portées par l'augmentation des ventes à la fois de produits d'accumulation et de rentes assurées.

Affaires américaines – À l'Assurance individuelle, les ventes[†] du trimestre totalisent 38 millions de dollars américains, en hausse de 3 % par rapport à celles enregistrées un an plus tôt. Dans la division des Services aux concessionnaires, les ventes[†] ont atteint 266 millions de dollars américains au deuxième trimestre, en baisse de 7 % comparativement aux solides ventes de 285 millions de dollars américains enregistrées au trimestre correspondant de 2021, alors que les ventes de véhicules légers neufs et d'occasion dans l'industrie américaine ont chuté de 17 %⁶ au cours de la même période. Les concessionnaires ont été plus affectés qu'il y a un an par les faibles inventaires de véhicules, qui devraient avoir une incidence sur les ventes[†] pour le reste de l'année 2022 dans la division.

Assurance de dommages (iA Auto et habitation) – En termes de primes directes souscrites, les ventes[†] du trimestre totalisent 145 millions de dollars et sont ainsi en hausse de 4 % par rapport à la même période l'an dernier.

⁶ Source : rapports du US Bureau of Economic Analysis et de Cox Automotive

ANALYSE SELON LA PROVENANCE DU BÉNÉFICE

La présente section comporte des mesures sans équivalents IFRS. Pour plus de détails sur ces mesures et une explication des ajustements appliqués dans le calcul du bénéfice tiré des activités de base[†] de la Société, se reporter à la sous-section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » à la fin du document.

Résultats tirés des activités de base[†]

Les résultats tirés des activités de base sont une mesure non conforme aux IFRS qui représente la vision de la direction quant à la capacité de la Société à générer des bénéfices renouvelables. Le bénéfice par action ordinaire (BPA) dilué tiré des activités de base[†] pour le deuxième trimestre de 2022 se chiffre à 2,37 \$, un résultat de 3 % supérieur à celui du deuxième trimestre de 2021. Le tableau ci-après concilie le bénéfice divulgué de la Société avec celui tiré des activités de base[†]. Ce trimestre, cinq éléments ont été ajustés dans le calcul du bénéfice tiré des activités de base, représentant une augmentation de 0,31 \$ par action par rapport au bénéfice divulgué, dont un gain inhabituel de 0,25 \$ par action lié à un ajustement d'impôts pour les années antérieures, comme il est décrit ci-après.

Conciliation du bénéfice divulgué avec celui tiré des activités de base [†]								
(En millions de dollars après impôts, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre				Cumulatif au 30 juin			
	Bénéfice 2022	BPA (base diluée)			Bénéfice 2022	BPA (base diluée)		
		2022	2021	Variation		2022	2021	Variation
Bénéfice divulgué	222	2,06 \$	2,15 \$	(4 %)	373	3,46 \$	3,76 \$	(8 %)
Les résultats tirés des activités de base[†] excluent des résultats divulgués les impacts des éléments suivants :								
Impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction	33	0,31 \$	(0,09 \$)		51	0,48 \$	(0,13 \$)	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	—	—	—		—	—	—	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	5	0,04 \$	0,06 \$		9	0,08 \$	0,09 \$	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	16	0,15 \$	0,12 \$		31	0,29 \$	0,25 \$	
Charge de retraite non liée aux activités de base	6	0,06 \$	0,05 \$		11	0,10 \$	0,11 \$	
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	(27 \$)	(0,25 \$)	—		(27 \$)	(0,25 \$)	—	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	255	2,37 \$	2,29 \$	3 %	448	4,16 \$	4,08 \$	2 %

Résultats selon la provenance du bénéfice[†], tiré des activités de base et divulgué

Les résultats selon la provenance du bénéfice présentent les principaux écarts entre le bénéfice net et celui prévu par la Société pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022. Ces données complètent d'autres informations de la section intitulée « Analyse selon les résultats financiers » et fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre les résultats financiers de la Société. Les deux tableaux qui suivent présentent les résultats selon la provenance du bénéfice, tiré des activités de base et divulgué.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultats selon la provenance du bénéfice [†] – bénéfice tiré des activités de base						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Bénéfice (perte) d'exploitation – activités de base						
Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur [†]	269	246		505	463	
Gains (pertes) d'expérience	8	31		(14)	32	
Impact des nouvelles ventes (<i>drain</i>)	17	—		7	(5)	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	—	—		—	—	
Total	294	277		498	490	
Revenu sur le capital [†] – activités de base	46	48		91	100	
Résultat (perte) avant impôts – activités de base	340	325	5 %	589	590	—
Impôts sur le revenu [†] – activités de base	(79)	(73)		(129)	(140)	
Résultat (perte) net attribué aux actionnaires – activités de base	261	252		460	450	
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	6	6		12	12	
Résultat net (perte) attribué aux actionnaires ordinaires – activités de base	255	246	4 %	448	438	2 %

Résultats selon la provenance du bénéfice [†] – bénéfice divulgué						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Bénéfice (perte) d'exploitation						
Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur [†]	258	232		483	436	
Gains (pertes) d'expérience	(37)	44		(82)	51	
Impact des nouvelles ventes (<i>drain</i>)	17	—		7	(5)	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	—	—		—	—	
Total partiel	238	276		408	482	
Revenu sur le capital [†]	22	29		45	63	
Revenu (perte) avant impôts	260	305	(15 %)	453	545	(17 %)
Impôts sur le revenu [†]	(33)	(69)		(69)	(130)	
Résultat (perte) net attribué aux actionnaires	227	236		384	415	
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	5	5		11	11	
Résultat net (perte) attribué aux actionnaires ordinaires	222	231	(4 %)	373	404	(8 %)

Analyse selon la provenance du bénéfice[†] – bénéfice divulgué

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires se chiffre, pour le deuxième trimestre de 2022, à 222 millions de dollars. Ce résultat, tel qu'analysé selon la provenance du bénéfice, peut s'expliquer comme suit :

Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur[†] – Le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur[†] représente la fraction du revenu découlant des polices et des contrats en vigueur au début de la période qui devrait être réalisée en fonction des hypothèses qui ont été jugées les meilleures par la direction au moment de l'élaboration du budget pour l'année 2022. Notons que, pour les secteurs de l'épargne, le bénéfice anticipé est mis à jour trimestriellement afin de refléter l'évolution des marchés boursiers et les entrées nettes de fonds.

À 258 millions de dollars avant impôts, le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur[†] du deuxième trimestre de 2022 est en hausse de 11 %, ou de 26 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant l'an dernier. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance organique, et par l'incidence des entrées nettes de fonds élevées au cours des derniers trimestres.

Gains (pertes) d'expérience par rapport au bénéfice anticipé[†] – Les gains ou pertes d'expérience représentent l'écart entre le revenu réel et le revenu qui aurait été déclaré si l'ensemble des hypothèses faites au début de la période s'étaient concrétisées. Notons que les gains et pertes d'expérience[†] comprennent notamment l'incidence des marchés, l'expérience des titulaires de polices et certains éléments spécifiques.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

La Société a enregistré, au deuxième trimestre de 2022, une perte nette d'expérience de 37 millions de dollars, ou de 28 millions de dollars après impôts (-0,26 \$ par action) attribuable à l'incidence négative de variations des marchés, qui sont davantage expliquées ci-après, représentant 0,31 \$ par action. Les résultats suivants en matière d'expérience valent la peine d'être soulignés.

- *Protections supplémentaires dans les réserves pour pallier l'incertitude associée à la pandémie* – Aux États-Unis, les résultats touchant la mortalité ont été meilleurs qu'anticipé, et l'intégralité de la provision prévue pour le deuxième trimestre a été reportée pour utilisation éventuelle future. Au Canada, les réclamations de décès supplémentaires ont excédé la provision prévue pour le deuxième trimestre, qui a donc été utilisée en totalité. La protection supplémentaire dans les réserves pour le comportement défavorable des titulaires de polices reste intacte, aucune expérience défavorable n'ayant été enregistrée au cours du trimestre.
- *Assurance individuelle* – Ce secteur d'activité a enregistré, au deuxième trimestre, une perte de 23 millions de dollars après impôts (-0,21 \$ par action). Les variations liées aux marchés ont eu un effet négatif sur les polices d'assurance vie universelle (-0,21 \$ par action) et, dans une moindre mesure, sur le niveau des actifs appariant les réserves en assurance individuelle (-0,04 \$ par action). L'expérience du côté des titulaires de polices a généré un gain (+0,01 \$ par action) pendant le trimestre, l'expérience s'étant avérée favorable au chapitre de la morbidité, mais défavorable au chapitre de la mortalité. Parallèlement, l'expérience favorable en matière d'abandons, l'exercice favorable d'options contractuelles par les clients et d'autres éléments légèrement favorables ont plus que compensé les revenus inférieurs des primes excédentaires d'assurance vie universelle (+ 0,03 \$ par action).
- *Gestion de patrimoine individuel* – L'expérience pour ce secteur d'activité au deuxième trimestre a été défavorable (perte de 9 millions de dollars après impôts ou de -0,09 \$ par action). Cela s'explique principalement par les variations liées aux marchés, qui ont exercé un effet défavorable sur les revenus des fonds de placement (ratios de frais de gestion) (-0,05 \$ par action) et sur le résultat du programme de couverture rattaché aux garanties des fonds distincts (-0,01 \$ par action). Des pertes ont également été enregistrées du fait des revenus inférieurs des filiales de distribution, eux-mêmes attribuables à l'environnement macroéconomique défavorable (-0,02 \$ par action) et à divers autres éléments légèrement défavorables (-0,01 \$ par action).
- *Assurance collective* – Ce secteur affiche un gain de 7 millions de dollars après impôts pour le trimestre (+0,07 \$ par action). Dans la division des Régimes d'employés, l'expérience a été favorable (+0,01 \$ par action), les dépenses plus élevées ayant été plus que compensées par une expérience favorable au chapitre de l'invalidité de longue durée. La division des Services aux concessionnaires a quant à elle enregistré des gains de 0,07 \$ par action. Ceux-ci découlent d'une expérience favorable sur le plan des réclamations en assurance biens et risques divers – consistant pour l'essentiel en des assurances de remplacement et en la protection garantie de l'actif –, de résultats favorables sur le plan de l'assurance crédit et d'une bonne expérience en matière de crédit pour les prêts automobiles. Finalement, la division des Marchés spéciaux a connu une perte (-0,01 \$ par action), en grande partie attribuable à des réclamations plus élevées que prévu du côté de l'assurance voyage.
- *Épargne et retraite collectives* – Le résultat dans ce secteur d'activité a été conforme aux attentes, une expérience favorable en matière de longévité ayant été compensée par des dépenses plus élevées et d'autres éléments divers légèrement défavorables.
- *Affaires américaines* – L'expérience dans ce secteur d'activité a été inférieure aux attentes au deuxième trimestre, avec une perte après impôts de 3 millions de dollars (-0,03 \$ par action). Les résultats par divisions s'établissent comme suit : la division de l'Assurance individuelle a obtenu des résultats supérieurs aux attentes (+0,03 \$ par action), qui s'expliquent essentiellement par l'expérience favorable au chapitre de la mortalité et des abandons. Dans la division des Services aux concessionnaires, les revenus ont été inférieurs aux prévisions en raison principalement de l'incidence des ruptures de stocks de véhicules, qui pourraient perdurer en 2022 (-0,04 \$ par action), ainsi qu'en raison de réclamations légèrement plus élevées que prévu (-0,01 \$ par action) et d'autres éléments divers (-0,01 \$ par action).

Impact des nouvelles ventes (drain)[†] dans les secteurs de l'Assurance individuelle au Canada et aux États-Unis – L'impact des nouvelles ventes pour les deux secteurs a généré un gain à l'émission de 17 millions de dollars avant impôts, ou de 12 % des ventes, pour le trimestre. Ce résultat supérieur aux prévisions a engendré un gain de 0,08 \$ par action, qui s'explique par la prise en compte, dans le calcul du *drain* du deuxième trimestre, d'une portion de la hausse des taux d'intérêt depuis le début de l'année, et par un volume de ventes plus élevé que prévu.

Revenu sur le capital[†] – Le revenu net gagné à l'égard du surplus de la Société, qui comprend aussi les résultats de iA Auto et habitation (iAAH), s'élève à 22 millions de dollars avant impôts pour le deuxième trimestre de 2022, ce qui représente une perte de 0,01 \$ par action par rapport aux attentes de la direction. Le revenu de placements sur le surplus a été plus élevé que prévu (+0,03 \$ par action) et les coûts d'intégration de Surex, moindres (+\$0,01 EPS). Les coûts de financement, en revanche, ont légèrement dépassé les prévisions (-0,01 \$) et l'expérience chez iAAH a été défavorable (-0,04 \$ par action). Il s'agit, dans ce dernier cas, du résultat du derecho de mai au Québec, combiné à des dépenses plus élevées.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Impôts sur le revenu[†] – La charge d'impôt a été moins élevée que prévu, les impôts sur le revenu[†] totalisant 33 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 tandis que le taux d'impôt effectif s'établissait à 12,7 %. L'écart est attribuable à un positionnement plus précis, sur le plan fiscal, vis-à-vis de certains actifs (+0,03 \$ par action pour 2022 et +0,25 \$ par action pour les années antérieures). Ce gain s'est trouvé partiellement absorbé par l'imposition plus élevée de la Société à titre d'assureur multinational (fonds de placement canadiens) (-0,07 \$ par action), en raison de variations macroéconomiques.

Nombre d'actions – Le rachat de 1,3 million d'actions ordinaires depuis le début de l'année dans le cadre du programme d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités a eu un effet favorable (+0,01 \$ par action) au deuxième trimestre.

ANALYSE SELON LES RÉSULTATS FINANCIERS

L'analyse suivante doit être lue conjointement avec la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, intitulée « Information sectorielle ».

États des résultats consolidés						
(En millions de dollars)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Produits						
Primes nettes	3 132	3 104	28	6 746	6 479	267
Produits de placement	(3 418)	1 730	(5 148)	(7 415)	(1 820)	(5 595)
Autres produits	527	510	17	1 062	1 016	46
Total	241	5 344	(5 103)	393	5 675	(5 282)
Moins : prestations sur contrats et charges	(4)	5 040	(5 044)	(45)	5 138	(5 183)
Résultat avant impôts	245	304	(59)	438	537	(99)
Moins : impôts	27	69	(42)	63	128	(65)
Résultat net	218	235	(17)	375	409	(34)
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(9)	(1)	(8)	(9)	(6)	(3)
Résultat net attribué aux actionnaires	227	236	(9)	384	415	(31)
Moins : dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	5	5	—	11	11	—
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	222	231	(9)	373	404	(31)

Produits

Le tableau suivant présente la composition des produits par secteurs.

Produits par secteurs							
(En millions de dollars)	Deuxième trimestre						
	Assurance individuelle	Gestion de patrimoine individuel	Assurance collective	Épargne et retraite collectives	Affaires américaines	Autres	Total
Primes nettes	469	1 154	485	689	230	105	3 132
Variation p/r 2021	24	(112)	56	21	35	4	28
Produits de placement	(3 073)	4	(19)	(233)	(143)	46	(3 418)
Variation p/r 2021	(4 486)	(26)	(74)	(344)	(223)	5	(5 148)
Autres produits	32	436	27	29	97	(94)	527
Variation p/r 2021	(1)	2	8	2	38	(32)	17
Total	(2 572)	1 594	493	485	184	57	241
Variation p/r 2021	(4 463)	(136)	(10)	(321)	(150)	(23)	(5 103)

Primes nettes – La hausse de 28 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2021 s'explique principalement par les primes plus élevées dans les secteurs de l'Assurance individuelle et de l'Assurance collective, de l'Épargne et retraite collectives et des Affaires américaines, augmentation essentiellement attribuable à la croissance des affaires.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

L'augmentation des primes nettes s'est trouvée atténuée par une diminution du niveau de l'épargne dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

Les autres facteurs qui peuvent contribuer à la fluctuation des primes d'un trimestre à un autre sont généralement les suivants :

- La tendance des clients à concentrer leurs dépôts[†] dans des produits enregistrés d'épargne-retraite au cours des 60 premiers jours de chaque année civile;
- La signature de nouvelles ententes avec des groupes de grande taille dans les secteurs qui distribuent leurs produits aux entreprises et aux groupes.

Notons que les primes nettes incluent les sommes investies par les assurés dans les fonds distincts, mais ne comprennent pas celles investies par les clients dans les fonds communs de placement.

Produits de placement – La diminution de 5 148 millions de dollars enregistrée du côté des produits de placement par rapport au deuxième trimestre de 2021 s'explique majoritairement par la baisse de la juste valeur des placements en obligations et en instruments financiers dérivés appariant le passif relatif aux contrats d'assurance, engendrée principalement par la variation des taux d'intérêt.

Notons que les produits de placement évoluent généralement en grande partie en fonction de la variation de la juste valeur des placements qui découle de l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de l'écart des émetteurs, notamment en ce qui touche les obligations, les actions et les instruments financiers dérivés. Les produits de placement varient aussi en fonction des revenus d'intérêts, des dividendes, des revenus locatifs des immeubles et des profits réalisés et des pertes subies sur disposition d'actifs disponibles à la vente.

Sur le plan comptable, la majorité des obligations et des actions sont des titres classés « Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net » et utilisés comme actifs sous-jacents aux provisions mathématiques. La variation de la juste valeur de ces actifs se reflète par conséquent dans l'augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance.

Autres produits – Les autres produits sont généralement constitués des honoraires liés à la gestion des fonds distincts et des fonds communs de placement, des revenus tirés des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA)[†] ainsi que des revenus d'honoraires provenant des filiales de courtage et des actifs gérés pour des tiers. Les autres produits ont augmenté de 17 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 par rapport à la même période l'an dernier. Cette hausse provient essentiellement de la croissance des affaires dans le secteur des Affaires américaines.

Prestations sur contrats et charges

Les prestations sur contrats et charges ont diminué de 5 044 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 si on compare avec celles du deuxième trimestre de 2021. Cette baisse s'explique par :

- une diminution du passif relatif aux contrats d'assurance essentiellement attribuable à l'augmentation importante des taux d'intérêt. Rappelons que la variation de ce passif au cours d'une période reflète notamment la variation de la juste valeur et du rendement des actifs appariant les provisions mathématiques, la variation des primes et prestations nettes sur contrats, les transferts nets aux fonds distincts et les variations des provisions mathématiques qui découlent des changements d'hypothèses;
- une variation des transferts nets vers les fonds distincts dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

La diminution des prestations sur contrats et charges a été amoindrie par une variation des prestations et règlements nets sur contrats reflétant le cours normal des activités, principalement dans les secteurs de la Gestion de patrimoine individuel et de l'Épargne et retraite collectives. Rappelons que les prestations et règlements nets sur contrats comprennent les prestations versées à la suite de décès, d'invalidités, de maladies, de sinistres ou de résiliations de contrats ainsi que les paiements de rentes.

Impôts

Pour le deuxième trimestre de 2022, la Société rapporte une charge d'impôts de 27 millions de dollars, comparativement à une charge de 69 millions de dollars en 2021. Ces montants cadrent avec la variation du revenu avant impôts et les ajustements pour l'année courante et les années antérieures.

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires totalise 222 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022, comparativement à 231 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. La variation s'explique essentiellement par les facteurs mentionnés dans la présente section.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le tableau qui suit présente un sommaire des résultats financiers de iA Société financière pour les neuf derniers trimestres.

Autres données financières									
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022		2021				2020		
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits	241	152	5 977	3 834	5 344	331	4 518	4 099	6 684
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	222	151	209	217	231	173	172	217	183
Résultat par action ordinaire (en dollars)									
De base	2,07 \$	1,40 \$	1,95 \$	2,01 \$	2,16 \$	1,61 \$	1,61 \$	2,03 \$	1,71 \$
Dilué	2,06 \$	1,40 \$	1,94 \$	2,01 \$	2,15 \$	1,61 \$	1,60 \$	2,03 \$	1,71 \$

Opérations entre parties liées

Il n'y a aucune opération importante entre parties liées hors du cours normal des affaires à signaler pour le deuxième trimestre de 2022.

Liquidités

Afin de maintenir en tout temps un niveau de liquidités suffisant pour honorer ses engagements, la Société conserve une proportion de titres de haute qualité facilement négociables et exerce une gestion rigoureuse de la trésorerie et de l'appariement.

Compte tenu de la volatilité des marchés financiers, la Société effectue des simulations afin de mesurer ses besoins de liquidités selon divers scénarios, dont certains peuvent être qualifiés d'« extrêmes ». À la lumière des simulations faites, et compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, la Société est d'avis que son niveau de liquidités actuel ne constitue pas un enjeu.

Pour plus d'informations sur les risques en matière de liquidités et leur gestion, se référer à la section « Gestion des risques » du *Rapport annuel 2021* de la Société.

De plus, la Société a conclu des engagements de placement et possède une marge de crédit. Les engagements de placement correspondent à divers engagements contractuels qui se rapportent à des offres de prêts commerciaux et résidentiels, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles qui ne sont pas pris en compte dans les états financiers et qui pourraient ne pas être exécutés.

Pour plus d'informations sur les engagements de la Société, se référer à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société.

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre sont établis comme il est décrit dans la note 1, « Information générale », de ces mêmes états financiers.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses dont le détail se trouve à la note 2 b) des états financiers consolidés du *Rapport annuel 2021* de la Société.

Le détail des nouvelles méthodes appliquées et des modifications à venir aux méthodes comptables est présenté à la note 2 « Modifications de méthodes comptables » des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

PLACEMENTS

Composition des placements				
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Valeur comptable des placements	39 000	42 037	45 651	43 775
Répartition des placements par catégories d'actifs				
Obligations	68,1 %	70,1 %	72,1 %	72,7 %
Actions	9,8 %	9,6 %	8,5 %	8,2 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	7,5 %	6,9 %	6,4 %	6,6 %
Immeubles de placement	4,8 %	4,5 %	4,1 %	4,3 %
Avances sur contrats	2,9 %	2,7 %	2,3 %	2,2 %
Trésorerie et placements à court terme	3,6 %	3,4 %	3,4 %	3,0 %
Autres	3,3 %	2,8 %	3,2 %	3,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La valeur totale du portefeuille de placements totalisait 39 milliards de dollars au 30 juin 2022, en baisse par rapport au 31 mars 2022. Cette diminution s'explique essentiellement par l'incidence défavorable d'une hausse des taux d'intérêt sur le portefeuille d'obligations, qui constitue près de 70 % du portefeuille de placements total. Le tableau ci-dessus donne les principales catégories d'actifs qui composent le portefeuille de placements de la Société.

Qualité des placements				
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Placements douteux bruts	44	23	23	23
Provisions pour placements douteux	8	6	6	6
Placements douteux nets	36	17	17	17
Placements douteux nets en % des placements totaux [†]	0,09 %	0,04 %	0,04 %	0,04 %
Obligations – Proportion des titres cotés BB et moins	1,12 %	1,02 %	0,94 %	0,90 %
Prêts hypothécaires – Proportion des prêts titrisés et assurés ⁷	25,6 %	26,1 %	26,0 %	27,1 %
– Proportion des prêts assurés	45,3 %	45,8 %	45,2 %	45,5 %
– Taux de délinquance	—	—	—	—
Immeubles de placement – Taux d'occupation	91,0 %	91,4 %	91,5 %	93,4 %
Prêts automobiles – Taux de pertes sur prêts moyen (non préférentiels) ^{7,8}	2,3 %	2,3 %	2,3 %	2,6 %

Les indicateurs présentés dans le tableau ci-dessus confirment la qualité du portefeuille de placements. L'augmentation des placements douteux nets pendant le trimestre est attribuable à un placement privé, pour lequel une provision a été prise. En ce qui concerne les immeubles de placement, le taux d'occupation est demeuré à un excellent niveau, supérieur à celui du marché canadien des bureaux. Le taux de pertes sur les prêts automobiles moyen est quant à lui demeuré faible durant le trimestre. À mesure que le comportement des clients en matière de dépenses reviendra à la normale et que les taux d'intérêt et l'inflation augmenteront, le taux de pertes sur les prêts devrait commencer à augmenter graduellement au cours des prochains trimestres.

⁷ Une portion négligeable des prêts titrisés et assurés pouvait ne pas être assurée à la fin du trimestre.

⁸ Représente les pertes sur prêts non préférentiels pour les douze derniers mois divisées par la moyenne des sommes à recevoir[†] durant la même période.

Instruments financiers dérivés				
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Montant notionnel total (G\$)	31	30	31	28
Risque de crédit de la Société				
AA - ou supérieur	100 %	100 %	100 %	100 %
A +	—	—	—	—
Juste valeur positive	738	633	917	761
Juste valeur négative	1 746	1 140	526	610

La Société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et des justes valeurs des actifs investis. Ces instruments sont composés de divers contrats tels des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'indices de marché et de taux de change, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et, finalement, des options sur indices de marché et devise.

Les instruments financiers dérivés de la Société sont utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les instruments financiers dérivés de la Société sont également utilisés afin de couvrir le risque de change et le risque lié aux taux d'intérêt de la Société ainsi que dans le cadre de stratégies de placement qui réduisent le profil de risque de la Société.

La juste valeur positive représente les montants qui sont payables à la Société par les différentes contreparties et elle fluctue d'une période à une autre, selon l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. La juste valeur négative représente, à l'inverse, le montant payable par la Société aux différentes contreparties.

Pour plus d'informations, se référer aux notes 5 et 8 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

SITUATION FINANCIÈRE

Capitalisation[†]				
(En millions de dollars)	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Capitaux propres				
Actions ordinaires	1 697	1 716	1 706	1 695
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ⁹	525	525	525	525
Surplus d'apport	17	16	17	18
Résultats non distribués	5 223	5 113	4 963	4 624
Cumul des autres éléments du résultat global	(444)	(277)	(14)	8
Total partiel	7 018	7 093	7 197	6 870
Déventures	1 499	1 498	1 450	1 449
Comptes des contrats avec participation	39	48	48	35
Total	8 556	8 639	8 695	8 354

Le capital de la Société s'établissait à plus de 8,6 milliards de dollars au 30 juin 2022, en baisse de 83 millions de dollars par rapport au 31 mars 2022. La variation trimestrielle est principalement attribuable à une diminution du cumul des autres éléments du résultat global résultant de l'augmentation des taux d'intérêt, partiellement compensée par l'augmentation des résultats non distribués.

⁹ Y compris les actions privilégiées émises par une filiale

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Solvabilité				
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Capitaux disponibles				
Catégorie 1	2 632	2 779	2 985	3 049
Catégorie 2	2 130	2 078	1 997	1 822
Attribution de l'avoire et dépôts admissibles	4 538	4 876	5 261	5 189
Total	9 300	9 733	10 243	10 060
Coussin de solvabilité global	7 158	7 365	7 640	7 716
Ratio de solvabilité [†]	130 %	132 %	134 %	130 %

La Société a terminé le deuxième trimestre de 2022 avec un ratio de solvabilité[†] de 130 %, un résultat supérieur à sa fourchette cible quant au ratio de solvabilité[†], qui est de 110 % à 116 %. La diminution de deux points de pourcentage au deuxième trimestre découle de variations macroéconomiques défavorables et du rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique, partiellement compensés par l'apport de la génération organique de capital[†] et l'optimisation du capital.

Au deuxième trimestre, la Société a généré environ 160 millions de dollars de capital additionnel de manière organique.

Levier financier				
	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Ratio d'endettement				
Débentures/capital [†]	17,5 %	17,3 %	16,7 %	17,3 %
Débentures et actions privilégiées émises par une filiale/capital [†]	23,7 %	23,4 %	22,7 %	23,6 %
Ratio de couverture [†]	14,8x	15,6x	16,1x	14,8x

Les ratios d'endettement ont connu une légère augmentation au deuxième trimestre, en raison de la diminution du capital total de la Société dont il est question plus haut. La diminution du ratio de couverture[†] au cours du trimestre reflète à la fois une augmentation des coûts de financement et une diminution des bénéfices au cours des douze derniers mois, en particulier au premier trimestre de 2022.

Valeur comptable par action ordinaire¹⁰ et capitalisation boursière				
	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁰	60,97 \$	61,04 \$	62,01 \$	59,02 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation	106 468 863	107 643 177	107 557 577	107 462 727
Valeur de l'action à la clôture	64,02 \$	76,01 \$	72,38 \$	67,49 \$
Capitalisation boursière	6 816 136 609 \$	8 181 957 884 \$	7 785 017 423 \$	7 252 659 445 \$

La valeur comptable par action ordinaire¹⁰ s'établissait à 60,97 \$ au 30 juin 2022, comparativement à 61,04 \$ trois mois plus tôt, et en hausse de 3 % au cours des douze derniers mois. La variation au cours du trimestre est essentiellement attribuable à une diminution du cumul des autres éléments du résultat global, sur lesquels les taux d'intérêt à la hausse ont eu une incidence négative.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation a diminué de 1 174 314 au cours du trimestre, ce qui s'explique principalement par le rachat et l'annulation, par la Société, de 1 181 314 de ses actions ordinaires en circulation aux termes du programme d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités.

Au 30 juin 2022, la capitalisation boursière de la Société se chiffrait à 6,8 milliards de dollars, ce qui représente une diminution de 17 % au cours du deuxième trimestre, principalement en raison de la variation de la valeur du titre et, dans une moindre mesure, du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires en circulation mentionnés précédemment.

¹⁰ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

En vertu du programme de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal de ses activités, la Société peut racheter jusqu'à 5 382 503 actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises en circulation, entre le 6 décembre 2021 et le 5 décembre 2022.

DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de iA Société financière a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,6750 \$ par action ordinaire en circulation de iA Société financière, ce qui représente une augmentation de 5 cents par action, ou de 8 % par rapport au dividende versé au trimestre précédent.

Le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B et de 0,3000 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série I de iA Assurance. Au deuxième trimestre de 2022, iA Assurance n'a versé aucun dividende à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Pour le troisième trimestre de 2022, le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé la déclaration d'un dividende de 150 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière.

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires de iA Société financière et les différentes catégories d'actions privilégiées de iA Assurance.

Déclaration de dividende				
	Montant	Date de paiement	Date de clôture	
Action ordinaire – iA Société financière	0,6750 \$	15 septembre 2022	12 août 2022	
Action privilégiée de catégorie A – série B – iA Assurance	0,2875 \$	30 septembre 2022	26 août 2022	Dividende non cumulatif
Action privilégiée de catégorie A – série I – iA Assurance	0,3000 \$	30 septembre 2022	26 août 2022	Dividende non cumulatif

Notons que tous les dividendes versés par iA Société financière sur ses actions ordinaires et par iA Assurance sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Réinvestissement des dividendes

Les actionnaires inscrits qui souhaitent adhérer au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière pour réinvestir le prochain dividende qui sera versé le 15 septembre 2022 doivent s'assurer que le formulaire à cet effet dûment rempli parvient à Computershare au plus tard à 16 h le 5 août 2022. Pour savoir comment vous inscrire, visitez le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Dividendes*. Il est à noter que les actions ordinaires émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière seront achetées sur le marché secondaire et qu'aucun escompte ne s'appliquera.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Analyse de sensibilité ¹¹				
	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Valeur de clôture S&P/TSX	18 861 points	21 890 points	21 223 points	20 166 points
Ratio de solvabilité [†]	130 %	132 %	134 %	130 %
Incidence d'une baisse des marchés boursiers (indice S&P/TSX) ¹²				
Baisse de l'indice qui rendrait nécessaire un renforcement des provisions mathématiques pour les actions appariant les engagements à long terme	(12 %)	(26 %)	(35 %)	(28 %)
Seuil déclencheur de l'indice	16 600 points	16 200 points	13 800 points	14 500 points
Incidence sur le résultat net pour chaque baisse de 1 % additionnelle de l'indice S&P/TSX en dessous de ce seuil déclencheur	(17 M\$)	(20 M\$)	(25 M\$)	(22 M\$)
Baisse de l'indice qui ferait diminuer le ratio de solvabilité [†] à 110 %	(81 %)	S. O. ¹³	S. O. ¹³	(98 %)
Seuil déclencheur de l'indice	3 500 points	S. O. ¹³	S. O. ¹³	400 points
Incidence sur le résultat net d'une baisse subite de 10 % des marchés boursiers (sur une année)	(38 M\$)	(43 M\$)	(44 M\$)	(39 M\$)
Incidence sur le bénéfice net attribué aux actionnaires ordinaires d'une baisse hypothétique de 10 pb des taux d'intérêt				
Baisse des taux <i>IRR</i> et <i>URR</i> combinés	(23 M\$)	(31 M\$)	(43 M\$)	(62 M\$)
Baisse du taux de réinvestissement ultime (<i>URR</i>)	(48 M\$)	(56 M\$)	(68 M\$)	(66 M\$)
Baisse du taux de réinvestissement initial (<i>IRR</i>)	25 M\$	25 M\$	25 M\$	4 M\$
Baisse des taux à court terme uniquement	Non significative			
Incidence sur le bénéfice net attribué aux actionnaires ordinaires d'une hausse hypothétique de 10 pb des taux d'intérêt				
Hausse des taux <i>IRR</i> et <i>URR</i> combinés	23 M\$	31 M\$	43 M\$	62 M\$
Hausse du taux de réinvestissement ultime (<i>URR</i>)	48 M\$	56 M\$	68 M\$	66 M\$
Hausse du taux de réinvestissement initial (<i>IRR</i>)	(25 M\$)	(25 M\$)	(25 M\$)	(4 M\$)
Hausse des taux à court terme uniquement	Non significative			

L'analyse de la sensibilité de la Société aux changements macroéconomiques influant sur le ratio de solvabilité (ESCAP) a été actualisée à la fin du premier trimestre de 2022. Pour plus d'information, voir la section « Analyse de sensibilité » du *Rapport de gestion* du premier trimestre 2022, accessible sur sedar.com.

Remarques liées aux sensibilités

Les sensibilités présentées ci-dessus sont des estimations de l'incidence qu'auraient sur les états financiers des changements soudains dans les taux d'intérêt ou la valeur des titres boursiers. Pour diverses raisons, les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations : interaction entre ces facteurs, changements dans la composition des affaires, changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, changements dans les stratégies de placement, résultats techniques réels qui diffèrent des hypothèses, taux d'impôt effectif, facteurs liés aux marchés et limitations de nos modèles internes. Par conséquent, ces sensibilités ne doivent être vues qu'à titre d'estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes aux divers facteurs qui reposent sur les hypothèses présentées ci-dessus. Étant donné la nature des calculs, nous ne pouvons garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net et sur le ratio de solvabilité[†] sera celle qui paraît au tableau ci-dessus.

Sensibilités du capital aux marchés boursiers – Les variations des marchés boursiers représentent un changement soudain dans les placements publics et privés (sauf dans les placements dans les infrastructures), à la fin du trimestre. Les sensibilités incluent l'utilisation par la Société d'une protection à l'égard des marchés boursiers pour éviter une incidence sur le bénéfice net et l'incidence d'un rééquilibrage des couvertures d'actions pour le programme de couverture dynamique (*hedging program*) de la Société. Elles excluent toute action ultérieure à l'égard du portefeuille de placements de la Société.

¹¹ L'analyse de sensibilité s'appuie sur des mesures non conformes aux IFRS.

¹² L'indice S&P/TSX est une mesure qui peut varier différemment de notre portefeuille d'actions, qui inclut des actions publiques et privées internationales.

¹³ Le ratio de solvabilité demeurera supérieur à 110 % même si le S&P/TSX chute jusqu'à 0, toutes autres choses étant égales par ailleurs.

MISE EN GARDE ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant la période intermédiaire terminée le 30 juin 2022, la Société n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités de contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière et iA Assurance (ci-après « la Société » dans cette section pour référer à chacune de façon individuelle) publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la Société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La Société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

Le **Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Groupe financier :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de l'entité;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la Société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la Société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la Société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Groupe financier sont :

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (*ROE*) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Bénéfice tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la Société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction, y compris l'incidence des rendements générés par les marchés financiers et les changements dans les taux d'intérêt liés (i) aux frais de gestion perçus relativement à l'actif sous gestion ou sous administration[†] (RFG), (ii) aux polices d'assurance vie universelle, (iii) au niveau d'actifs appariant les engagements à long terme et (iv) au programme de gestion dynamique des risques rattachés aux garanties des fonds distincts;
 - b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
 - c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
 - d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
 - e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS; et
 - f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers;

Remarque : Cette définition du bénéfice tiré des activités de base est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. Les résultats tirés des activités de base pour les périodes qui précèdent le 1^{er} janvier 2021 qui sont présentés aux fins de comparaison ont aussi été calculés à partir de cette définition. Les changements apportés à la définition du bénéfice tiré des activités de base sont conformes à l'évolution constante des affaires et aident à mieux refléter et évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société, tout en demeurant cohérents avec le concept général de la mesure et en maintenant une continuité avec la définition précédente;
 - *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle de la Société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aide à mieux comprendre la capacité de la Société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme;
 - *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.
- Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilués;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour mieux comprendre la capacité de la Société à générer des bénéfices renouvelables, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Le « résultat par action ordinaire (BPA) » est la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est présenté dans le présent document.
- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base consolidé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres, fondée sur le bénéfice tiré des activités de base, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation du rendement financier de la Société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Composantes de la provenance du bénéfice, divulgué et tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Présente les sources de bénéfices en conformité avec la ligne directrice émise par le Bureau du surintendant des institutions financières et établie en collaboration avec l'Institut canadien des actuaires à partir des composantes suivantes :
 - a. Le bénéfice d'exploitation, soit la somme des composantes suivantes de l'analyse de provenance du bénéfice : bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, gains et pertes d'expérience, effet des nouvelles ventes, changements d'hypothèses et mesures prises par la direction;
 - b. Le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, qui représente la fraction du revenu net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période de déclaration qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des meilleures estimations;
 - c. Les gains et pertes d'expérience, qui représentent l'écart entre le revenu réel et le revenu qui aurait été déclaré si toutes les hypothèses faites au début de la période de déclaration s'étaient concrétisées;
 - d. L'effet des nouvelles ventes, ou *drain*, qui représente l'effet au point de vente sur le revenu net découlant de la souscription de nouvelles polices au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission;
 - e. Les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction, soit l'effet sur le revenu net avant impôts résultant des changements dans les méthodes et les hypothèses actuarielles ou d'autres mesures prises par la direction. Des changements d'hypothèses peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu des contextes économiques et financiers existants, ou découler de ses propres résultats en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires, entre autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, de changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dessaisissements;
 - f. Le revenu sur le capital, qui correspond au revenu tiré des placements dans lesquels le capital de la Société est investi, moins toutes les dépenses engagées pour générer ce revenu. La Société considère aussi dans le revenu sur le capital les frais de financement provenant des débentures, l'amortissement des actifs intangibles en lien avec des acquisitions et les résultats de la filiale iA Auto et habitation (iAAH);
 - g. Les impôts sur le revenu, qui représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et qui comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs sur la vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants. Ces impôts sont considérés comme une dépense aux fins de calcul du bénéfice d'exploitation;
 - *Raison d'être* : Fournissent des indicateurs supplémentaires pour évaluer la performance financière de la Société et un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable pour les composantes de la provenance du bénéfice dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Mesure des prêts automobiles – Prêts émis :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Nouveaux prêts automobiles consentis au cours d'une période;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer la capacité de la Société à générer de nouvelles ventes dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il s'agit d'un élément de la mesure conforme aux IFRS « activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie : achats liés aux placements » présentée dans les états financiers de la Société.
- Mesure des prêts automobiles – Sommes à recevoir :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Comprend les prêts automobiles, les intérêts courus et les frais;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer les montants totaux à recevoir par la Société dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Mesure des prêts automobiles – Taux de perte sur prêts autos moyen :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Représente les pertes sur prêts totales divisées par la moyenne des sommes à recevoir pour la même période;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer le rendement moyen de la Société en matière de crédit dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Ratio de distribution du dividende :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.

- Ratio de distribution du dividende, activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.

- Génération organique de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)*;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.

- Capacité de déploiement de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital que la Société peut déployer pour une transaction, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la Société, les paramètres de la transaction étant présumés représenter le pire scénario;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions.

- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.

- Mesures de la sensibilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la Société, comme le revenu net ou le ratio de solvabilité;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la Société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Mesure du levier financier – Débentures/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Capitalisation :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des capitaux propres, des débentures ainsi que des comptes des contrats avec participation de la Société;
 - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.
- Ratio de solvabilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* révisée en janvier 2021 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
 - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la Société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la Société.
- Actif sous administration (ASA) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la Société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Actif sous gestion (ASG) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la Société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la Société sont des mesures conformes au IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - a. On désigne par dépôts les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la Société;
 - b. Les équivalents de primes sont des montants liés à des contrats de services ou services dans le cadre desquels la Société est essentiellement administratrice, mais pourrait devenir assureuse si un événement précis venait à se produire. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
 - *Raison d'être* : Les primes, les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et ventes en assurance de dommages :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur et sont diminuées des primes cédées en réassurance;
 - b. Les ventes brutes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse;
 - c. Les ventes nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes de fonds et sont définies comme les ventes brutes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, moins les retraits et transferts;
 - d. Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés);
 - e. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année;
 - f. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur;
 - g. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance);
 - h. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts;
 - i. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de primes;
 - j. Les ventes en assurance de dommages sont définies comme les primes directes souscrites;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la Société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Ventes en assurance crédit des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Primes avant réassurance et annulations;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la Société dans la division des Services aux concessionnaires du secteur de l'Assurance collective;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

RAPPROCHEMENTS DE MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS CHOISIES

Régimes d'employés de l'Assurance collective - Primes et équivalents						
Deuxième trimestre <i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Trimestre à ce jour			Cumul annuel		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Total - Primes	319	285	12 %	622	567	10 %
Régimes d'avantages sociaux non assurés	23	23	—	49	47	4 %
Contrats d'investissement	22	19	16 %	43	25	72 %
Total - Primes et équivalents	364	327	11 %	714	639	12 %

Épargne et retraite collectives - Ventes (primes brutes)						
Deuxième trimestre <i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Trimestre à ce jour			Cumul annuel		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Primes récurrentes	376	311	21 %	799	695	15 %
Transferts	118	168	(30 %)	295	423	(30 %)
Équivalents de primes	—	—	—	—	27	(100 %)
Sous-total	494	479	3 %	1 094	1 145	(4 %)
Rentes assurées	201	196	3 %	226	223	1 %
Ventes totales (primes brutes)	695	675	3 %	1 320	1 368	(4 %)

Assurance collective - Total - Primes nettes et équivalents de primes						
Deuxième trimestre <i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Trimestre à ce jour			Cumul annuel		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
iA SAL (avant annulations, avant réassurance)	60	66	(9 %)	99	105	(6 %)
Plus : Industrielle Alliance (Banque Laurentienne) (avant annulations)	3	4	(25 %)	7	8	(13 %)
Moins : annulations (iA SAL)	7	8	(13 %)	14	16	(13 %)
Moins : réassurance	7	7	—	13	14	(7 %)
Total - Primes nettes (nettes d'annulations et de réassurance) (Services aux concessionnaires)	49	55	(11 %)	79	83	(5 %)
Primes brutes (ventes)	69	44	57 %	143	91	57 %
Moins : réassurance	8	5	60 %	15	10	50 %
Total - Primes nettes (Solutions pour les marchés spéciaux)	61	39	56 %	128	81	58 %
Total - Primes nettes (Services aux concessionnaires - assurance biens et risques divers)	56	50	12 %	109	97	12 %
Total - Primes (Régimes d'employés)	319	285	12 %	622	567	10 %
Total - Primes nettes (Assurance collective)	485	429	13 %	938	828	13 %
Régimes d'avantages sociaux non assurés	23	23	—	49	47	4 %
Contrats d'investissement	22	19	16 %	43	25	72 %
Total - Primes nettes et équivalents de primes (Assurance collective)	530	471	13 %	1 030	900	14 %

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Énoncés prospectifs

- Le présent document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans le présent document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.
- Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.
 - Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que les risques stratégique et opérationnel, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie en faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux données et le cyberrisque, les risques liés aux ressources humaines, les risques liés à la stratégie de couverture; les liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la présente pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
 - Les hypothèses et facteurs importants utilisés dans la préparation des perspectives financières comprennent, sans s'y limiter : l'exactitude des conventions comptables et des hypothèses actuarielles et économiques les plus probables utilisées par iA Groupe financier, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices; une croissance continue des affaires; des changements dans l'environnement, les risques et les conditions économiques, de concurrence, d'assurance, juridique ou réglementaire; et les récents rendements et résultats de la société, comme il en est question ailleurs dans le présent document.
- Impacts potentiels de la pandémie de la COVID-19 – Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a des effets importants et sans précédent sur la société et l'économie. L'incidence globale qu'aura la pandémie de la COVID-19 demeure incertaine et dépendra de plusieurs facteurs, dont la progression du virus, l'émergence de nouveaux variants, la durée de la pandémie, les traitements et thérapies potentiels, la disponibilité des vaccins, l'efficacité des mesures gouvernementales déployées pour ralentir la contagion et leur incidence sur l'économie. Il n'est donc présentement pas possible d'estimer avec exactitude la totalité des effets qu'aura la pandémie de la COVID-19, mais ses effets sur les affaires et les résultats financiers de la Société pourraient être significatifs. En dépit des impacts négatifs à court terme de la pandémie de la COVID-19 sur ses résultats, iA Groupe financier demeure très solide financièrement. De plus, le protocole de continuité des affaires de la Société continue d'être observé, de manière à assurer aux clients une qualité de service similaire ou supérieure à celle qui prévalait avant la pandémie et à permettre aux employés et aux conseillers de poursuivre toutes leurs activités en toute sécurité.
- Impacts potentiels de conflits géopolitiques – Depuis février 2022, l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et les sanctions et les retombées économiques qui en découlent ont eu plusieurs impacts sur les marchés financiers mondiaux, exacerbant la volatilité déjà présente depuis le début de l'année. Les perspectives des marchés financiers à court et moyen termes restent très incertaines et fragiles en raison notamment des tensions géopolitiques persistantes. La Société continue de surveiller les impacts potentiels du conflit. Ces impacts pourraient avoir un effet négatif sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la Société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2021 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, ainsi que dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.
- Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière et de iA Assurance sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur les sociétés sur le site SEDAR, à l'adresse sedar.com, de même que dans les notices annuelles de iA Société financière et de iA Assurance, que l'on peut trouver sur le site Internet de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

États des résultats consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Produits				
Primes				
Primes brutes	3 417 \$	3 360 \$	7 282 \$	6 979 \$
Primes cédées	(285)	(256)	(536)	(500)
Primes nettes (note 15)	3 132	3 104	6 746	6 479
Produits de placement (note 4)				
Intérêts et autres produits tirés des placements	467	331	901	681
Variation de la juste valeur des placements	(3 885)	1 399	(8 316)	(2 501)
	(3 418)	1 730	(7 415)	(1 820)
Autres produits	527	510	1 062	1 016
	241	5 344	393	5 675
Prestations sur contrats et charges				
Prestations et règlements bruts sur contrats	1 878	1 633	3 866	4 257
Prestations et règlements cédés sur contrats	(196)	(165)	(400)	(340)
Transferts nets aux fonds distincts	547	845	1 786	1 256
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(3 344)	1 789	(7 613)	(2 031)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(24)	7	(51)	(7)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	22	(72)	66	(18)
	(1 117)	4 037	(2 346)	3 117
Commissions	563	517	1 197	1 046
Frais généraux	490	430	988	868
Taxes sur primes et autres taxes	38	37	75	70
Charges financières	22	19	41	37
	(4)	5 040	(45)	5 138
Résultat avant impôts	245	304	438	537
Impôts sur le résultat (note 14)	27	69	63	128
Résultat net	218 \$	235 \$	375 \$	409 \$
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(9)	(1)	(9)	(6)
Résultat net attribué aux actionnaires	227 \$	236 \$	384 \$	415 \$
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale (note 11)	5	5	11	11
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	222 \$	231 \$	373 \$	404 \$
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 16)				
De base	2,07 \$	2,16 \$	3,47 \$	3,77 \$
Dilué	2,06	2,15	3,46	3,76
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités) (note 16)				
De base	107	107	107	107
Dilué	108	108	108	108
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 10)	0,63	0,49	1,25	0,97

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États du résultat global consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	218 \$	235 \$	375 \$	409 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(184)	28	(425)	(36)
Reclassement des pertes (profits) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(9)	(8)	(16)	(14)
	(193)	20	(441)	(50)
Couverture d'investissements nets				
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	82	(31)	53	(62)
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(57)	20	(43)	37
	25	(11)	10	(25)
Couverture de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	1	—	1	—
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	16	40	88	154
Total des autres éléments du résultat global	(151)	49	(342)	79
Résultat global	67 \$	284 \$	33 \$	488 \$
Résultat global attribué aux contrats avec participation	(9)	(1)	(9)	(6)
Résultat global attribué aux actionnaires	76 \$	285 \$	42 \$	494 \$

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

(non audités, en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Pertes (profits) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	56 \$	(11)\$	131 \$	10 \$
Reclassement des profits (pertes) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	4	2	6	5
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	10	(3)	7	(6)
	70	(12)	144	9
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(5)	(14)	(31)	(55)
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	65 \$	(26)\$	113 \$	(46)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États de la situation financière consolidés

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
(en millions de dollars canadiens)	(non audités)	
Actif		
Placements (note 4)		
Trésorerie et placements à court terme	1 390 \$	1 546 \$
Obligations	26 567	32 893
Actions	3 843	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 933	2 922
Instruments financiers dérivés (note 7)	738	917
Avances sur contrats	1 125	1 040
Autres placements	534	557
Immeubles de placement	1 870	1 870
	39 000	45 651
Autres éléments d'actif	4 143	3 850
Actif de réassurance	2 244	2 210
Immobilisations corporelles	359	369
Actif d'impôts différés	67	27
Immobilisations incorporelles	1 774	1 708
Goodwill	1 281	1 267
Actif total du fonds général	48 868	55 082
Actif net des fonds distincts (note 8)	35 625	39 577
Actif total	84 493 \$	94 659 \$
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance	28 945 \$	36 540 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement	544	577
Instruments financiers dérivés (note 7)	1 746	526
Autres éléments de passif	8 731	8 303
Passif d'impôts différés	346	441
Déventures	1 499	1 450
Passif total du fonds général	41 811	47 837
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts (note 8)	35 625	39 577
Passif total	77 436 \$	87 414 \$
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	1 714 \$	1 723 \$
Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 11)	525	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	4 779	4 949
Comptes des contrats avec participation	39	48
	7 057	7 245
Passif et capitaux propres totaux	84 493 \$	94 659 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des variations des capitaux propres consolidés

Au 30 juin 2022							
	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 10)	Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 11)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 12)	Total
(non audités, en millions de dollars canadiens)							
Solde au 31 décembre 2020	41 \$	1 674 \$	525 \$	20 \$	4 170 \$	83 \$	6 513 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	852	—	852
Résultat net attribué aux contrats avec participation	7	—	—	—	—	—	7
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	99	99
Résultat global de l'exercice	7	—	—	—	852	99	958
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	196	(196)	—
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(6)	—	—	(6)
Émissions d'actions ordinaires	—	34	—	—	—	—	34
Rachat d'actions ordinaires	—	(2)	—	—	(6)	—	(8)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(224)	—	(224)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(22)	—	(22)
Autres	—	—	—	—	(3)	—	(3)
	—	32	—	(3)	(59)	(196)	(226)
Solde au 31 décembre 2021	48	1 706	525	17	4 963	(14)	7 245
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	384	—	384
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(9)	—	—	—	—	—	(9)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(342)	(342)
Résultat global de la période	(9)	—	—	—	384	(342)	33
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	88	(88)	—
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	2	—	—	2
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(2)	—	—	(2)
Émissions d'actions ordinaires	—	12	—	—	—	—	12
Rachat d'actions ordinaires	—	(21)	—	—	(64)	—	(85)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale	—	—	(250)	—	—	—	(250)
Émission d'autres instruments de capitaux propres	—	—	250	—	(4)	—	246
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(134)	—	(134)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(11)	—	(11)
Autres	—	—	—	—	1	—	1
	—	(9)	—	—	(124)	(88)	(221)
Solde au 30 juin 2022	39 \$	1 697 \$	525 \$	17 \$	5 223 \$	(444)\$	7 057 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Au 30 juin 2021

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 10)	Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 11)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 12)	Total
(non audités, en millions de dollars canadiens)							
Solde au 31 décembre 2020	41 \$	1 674 \$	525 \$	20 \$	4 170 \$	83 \$	6 513 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	415	—	415
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(6)	—	—	—	—	—	(6)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	79	79
Résultat global de la période	(6)	—	—	—	415	79	488
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	154	(154)	—
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	2	—	—	2
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(4)	—	—	(4)
Émissions d'actions ordinaires	—	21	—	—	—	—	21
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(104)	—	(104)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(11)	—	(11)
	—	21	—	(2)	39	(154)	(96)
Solde au 30 juin 2021	35 \$	1 695 \$	525 \$	18 \$	4 624 \$	8 \$	6 905 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des flux de trésorerie consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens)	Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	438 \$	537 \$
Charges financières	41	37
Impôts payés, nets des remboursements	(145)	(133)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(7 626)	(2 030)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(33)	(13)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	2	(107)
Pertes (profits) latents sur les placements	8 316	2 501
Provisions pour pertes	18	12
Amortissement des primes et des escomptes	5	17
Autres amortissements	242	226
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	(41)	42
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	14 426	9 026
Achats liés aux placements	(15 553)	(10 898)
Pertes (profits) réalisés sur les placements	(22)	(15)
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	131	407
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	199	(391)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(149)	(103)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(149)	(103)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires	10	17
Rachat d'actions ordinaires (note 10)	(85)	—
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (note 11)	(250)	—
Émission d'autres instruments de capitaux propres (note 11)	247	—
Émission de débentures (note 9)	298	—
Rachat de débentures (note 9)	(250)	—
Remboursement d'obligations locatives ¹	(11)	(11)
Dividendes sur actions ordinaires	(134)	(104)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(11)	(11)
Intérêts payés sur débentures	(21)	(21)
Intérêts payés sur obligations locatives	(2)	(2)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(209)	(132)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	3	(3)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	(156)	(629)
Trésorerie et placements à court terme au début	1 546	1 949
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 390 \$	1 320 \$
Information supplémentaire :		
Trésorerie	866 \$	1 225 \$
Placements à court terme	524	95
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 390 \$	1 320 \$

¹ Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022, les obligations locatives, présentées dans *Autres éléments de passif* aux états de la situation financière consolidés, comprennent un montant de 10 \$ (3 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021) n'ayant pas d'effet sur la trésorerie, principalement attribuable à de nouvelles obligations.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021 (non audités) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 › Information générale

iA Société financière inc. (iA Société financière) est une société de gestion de portefeuille inscrite à la Bourse de Toronto, constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. iA Société financière et ses filiales (la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, des fonds communs de placement, des valeurs mobilières, des prêts hypothécaires ainsi que des produits d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (les états financiers) de la société sont établis sur la base des Normes internationales d'information financière (IFRS) conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers ne contiennent pas toute l'information requise dans un état financier annuel complet et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, qui figurent dans le *Rapport annuel 2021*. Les principales méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers sont conformes à celles qui se trouvent dans le *Rapport annuel 2021*, à l'exception des éléments mentionnés à la note 2.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 28 juillet 2022.

2 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, intitulé <i>Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance</i>. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4; l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés au passif relatif aux contrats d'assurance. <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> afin de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit à la section « Information relativement au report de l'application de IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> » ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p>
IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>. Cet amendement clarifie la comptabilisation du produit net de la vente d'éléments produits pendant la mise en état d'une immobilisation corporelle. Les dispositions de cet amendement s'appliquent rétrospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Cet amendement clarifie le fait que, pour déterminer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend les coûts directement liés au contrat et l'allocation des autres coûts qui sont directement liés à l'exécution du contrat. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective modifiée.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>. Cet amendement modifie la référence au <i>Cadre conceptuel</i> et ajoute une exception à l'exigence pour une entité de référer au <i>Cadre conceptuel</i> pour déterminer ce qui constitue un actif ou un passif. L'exception spécifie que, pour certains types de passifs et passifs éventuels, une entité qui applique IFRS 3 devrait plutôt se référer à IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les dispositions de cet amendement s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> IFRS 1 <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> relativement au fait qu'une filiale qui devient un nouvel adoptant subséquemment à sa société mère est autorisée à évaluer les écarts de conversion cumulés en utilisant les montants présentés par sa société mère, en fonction de la date de transition de la société mère aux normes IFRS; IAS 41 <i>Agriculture</i> relativement au fait que l'entité ne doit plus exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une technique d'actualisation pour assurer la cohérence avec les dispositions de IFRS 13 <i>Évaluation de la juste valeur</i>. <p>Les dispositions de IFRS 1 et IAS 41 s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. La norme IFRS 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> ont été appliquées préalablement.</p> <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> qui vient préciser certains points et qui reporte la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p>Le 9 décembre 2021, l'IASB a publié un amendement à portée limitée aux dispositions transitoires pour une entité qui applique pour la première fois IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> et IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> simultanément afin d'améliorer l'utilité des informations comparatives au moment de l'application initiale.</p> <p>L'adoption de IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la société comptabilise ses contrats d'assurance, le moment de la constatation des revenus et la présentation de sa performance financière à l'état des résultats. Les primes ainsi que les prestations et les règlements sur contrats ne seront plus présentés à l'état des résultats. De nouveaux éléments seront présentés tels que <i>Produits d'assurance</i>, <i>Dépenses d'assurance</i> ainsi que <i>Produits (charges) financiers d'assurance</i>. Le produit d'assurance reflétera les services rendus durant la période. La présentation actuelle de l'état de la situation financière, selon laquelle les postes <i>Primes à recevoir</i>, <i>Comptes à recevoir des réassureurs</i> et <i>Commissions différées</i> sont inclus dans <i>Autres éléments d'actif</i>, et les postes <i>Primes non acquises</i>, <i>Sommes dues aux réassureurs</i> et <i>Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance</i> sont présentés dans <i>Autres éléments de passif</i>, sera modifiée. Ces éléments seront désormais inclus, pour chaque portefeuille, dans <i>Actif relatif aux contrats d'assurance</i>, <i>Passif relatif aux contrats d'assurance</i>, <i>Actif de réassurance</i> ou <i>Passif de réassurance</i>.</p> <p>IFRS 17 introduit trois méthodes d'évaluation des contrats d'assurance : la méthode de la répartition des primes, la méthode des honoraires variables et la méthode du modèle général.</p> <p>La méthode du modèle général, qui sera majoritairement utilisée par la société, évalue les contrats d'assurance en se basant sur les estimations de la société des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les flux de trésorerie d'exécution qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs attendus, un ajustement pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers associés (taux d'actualisation), plus un ajustement au titre du risque non financier; • la marge sur services contractuels (MSC) qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera au fur et à mesure qu'elle fournira les services dans le futur. <p>Le taux d'actualisation utilisé pour ajuster les flux de trésorerie d'exécution doit être cohérent avec le cours du marché observé sur des marchés actifs et refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et de liquidité des contrats d'assurance. Cette méthode d'évaluation est différente de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) utilisée en vertu de IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, qui reposait sur les actifs investis détenus par la société ainsi que sur sa stratégie de placement.</p> <p>La MSC est mesurée à la comptabilisation initiale des contrats d'assurance et est ensuite reconnue dans l'état des résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par la société. Si un groupe de contrats est ou devient déficitaire, la société comptabilisera immédiatement la perte. IFRS 17 exige également que la société divulgue séparément les montants résultant de groupes de contrats qui devraient être déficitaires de ceux qui devraient être non déficitaires, en fonction de leurs portefeuilles respectifs. Les flux de trésorerie d'exécution seront mesurés à chaque date de clôture en utilisant les estimations actuelles des flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation actuels et les estimations actuelles de l'ajustement au titre du risque non financier.</p> <p>À la suite de son analyse, à la date de transition, la société appliquera les trois approches de transition disponibles en vertu de IFRS 17 : l'approche rétrospective complète, l'approche rétrospective modifiée et l'approche fondée sur la juste valeur. Pour la majorité des groupes de contrats, l'approche rétrospective complète est impraticable, puisque des informations raisonnables et justifiables pour appliquer cette approche ne sont pas disponibles sans coût ou effort indus. Par conséquent, l'approche fondée sur la juste valeur sera appliquée à la plupart des groupes de contrats, et l'approche rétrospective modifiée sera appliquée à certains groupes de contrats.</p> <p><i>Statut</i> : La société continue d'évaluer les incidences que cette norme aura sur ses états financiers relativement à l'évaluation, la présentation et à la divulgation des contrats d'assurance. Sur la base de son évaluation préliminaire, la société prévoit que l'application de IFRS 17 conjointement avec l'application de IFRS 9 aura un effet limité sur ses capitaux propres à la transition. La société surveille également activement tous les autres impacts potentiels grâce à sa gouvernance et à la structure mise en place pour l'implantation de la norme IFRS 17.</p>

IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p>La société a adopté l'amendement à IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquent, même si les dispositions de IFRS 9 étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la société appliquera ces dispositions simultanément à l'application de IFRS 17.</p> <p><i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme IFRS 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; • modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; • propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; • modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. <p>Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative</i>, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».</p> <p>Le 27 août 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2</i>, clarifie, entre autres, les exigences liées aux actifs financiers, aux passifs financiers ainsi qu'aux dispositions particulières en matière de comptabilité de couverture lors du remplacement d'un taux d'intérêt de référence existant.</p> <p>Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020 qui contiennent une amélioration à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> relativement au fait que seuls les frais payés ou reçus entre l'entité et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'entité ou le prêteur au nom de l'autre partie, sont inclus dans le test des 10 pour cent pour déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé.</p> <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective. Cependant, conformément à l'amendement de IFRS 17 publié en décembre 2021, les entités appliquant pour la première fois IFRS 17 et IFRS 9 simultanément pourront appliquer la superposition de classement aux actifs financiers désignés en présentant les informations comparatives comme si les dispositions de IFRS 9 relatives à la classification et à l'évaluation avaient été appliquées. Les entités ne sont toutefois pas tenues d'appliquer les dispositions en matière de dépréciation de IFRS 9 pour la période comparative.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers, comme mentionné dans le <i>Statut</i> de la section « IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> » ci-dessus.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. Cet amendement concerne le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et touche seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. Le 15 juillet 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> qui reporte la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p>Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Informations à fournir sur les méthodes comptables</i>, exige que les entités divulguent les informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que leurs principales méthodes comptables. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de ces amendements sur ses états financiers.</p>
IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition d'estimations comptables</i>, introduit une définition des estimations comptables et clarifie la distinction entre un changement d'estimation comptable et un changement de méthode comptable. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 mai 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>. L'amendement, intitulé <i>Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique</i>, clarifie la comptabilisation des impôts différés pour des transactions qui donnent lieu à des différences temporaires imposables et déductibles identiques lors de la comptabilisation initiale, comme dans le cas de contrats de location et des obligations relatives au démantèlement. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

Information relativement au report de l'application de IFRS 9 *Instruments financiers*

La société applique la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le cadre de ses activités. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 *Instruments financiers* à condition que le total du passif relatif aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul est effectué à la date de clôture qui précède le 1^{er} avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme.

Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement, le passif relatif à l'actif net des fonds distincts ainsi que les débetures en date du 31 décembre 2015. Le passif relatif aux activités d'assurance sur les passifs totaux à ce moment était supérieur à 90 %.

La société a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 à la même date à laquelle entrera en vigueur la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui inclut l'évaluation de ces derniers. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et le passif relatif aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances, détenus jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente au 30 juin 2022, un montant de 680 \$ (906 \$ au 31 décembre 2021) n'aurait pas satisfait au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société n'aurait pas pu utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

3 › Acquisitions d'entreprises

Le 2 novembre 2021, la société a annoncé l'acquisition, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 70 % des actions de deux entreprises canadiennes spécialisées dans les technologies de l'assurance : Surexdirect.com Ltd et Surexdirect.com (Ontario) Ltd (collectivement appelées Surex) pour une contrepartie en espèces totale de 63 \$. En tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada, Surex réunit des fonctions libre-service et des conseillers expérimentés.

Au 30 juin 2022, la répartition finale du prix d'acquisition n'était toujours pas complétée. Le processus de répartition du prix d'acquisition sera achevé aussitôt que toute l'information disponible, pertinente et jugée nécessaire aura été colligée au cours d'une période ne dépassant pas 12 mois suivant la date d'acquisition. Au terme de l'analyse finale, la répartition préliminaire du prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements afin de refléter de nouveaux renseignements obtenus à l'égard de faits et de circonstances existant à la date d'acquisition.

4 › Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur

Au 30 juin 2022							
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	423 \$	— \$	— \$	967 \$	— \$	1 390 \$	1 390 \$
Obligations							
Gouvernements	7 165	2 229	163	102	—	9 659	
Municipalités	800	220	—	38	—	1 058	
Sociétés et autres	10 779	2 157	—	2 914	—	15 850	
	18 744	4 606	163	3 054	—	26 567	26 266
Actions							
Ordinaires	2 176	53	—	—	—	2 229	
Privilégiées	246	343	—	—	—	589	
Indices boursiers	160	131	—	—	—	291	
Unités de fonds de placement	728	6	—	—	—	734	
	3 310	533	—	—	—	3 843	3 843
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 239	—	1 239	
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3	
	—	—	—	1 242	—	1 242	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	53	—	—	184	—	237	
Non résidentiels	29	—	—	244	—	273	
	82	—	—	428	—	510	
Autres prêts	—	—	—	1 181	—	1 181	
	82	—	—	2 851	—	2 933	2 912
Instruments financiers dérivés	738	—	—	—	—	738	738
Avances sur contrats	—	—	—	1 125	—	1 125	1 125
Autres placements	—	79	—	4	451	534	534
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 870	1 870	1 902
Total des placements	23 297 \$	5 218 \$	163 \$	8 001 \$	2 321 \$	39 000 \$	38 710 \$

Au 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	216 \$	— \$	— \$	1 330 \$	— \$	1 546 \$	1 546 \$
Obligations							
Gouvernements	10 763	2 105	255	106	—	13 229	
Municipalités	1 129	240	—	39	—	1 408	
Sociétés et autres	13 037	2 450	—	2 769	—	18 256	
	24 929	4 795	255	2 914	—	32 893	33 157
Actions							
Ordinaires	2 118	54	—	—	—	2 172	
Privilégiées	236	479	—	—	—	715	
Indices boursiers	169	10	—	—	—	179	
Unités de fonds de placement	834	6	—	—	—	840	
	3 357	549	—	—	—	3 906	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 326	—	1 326	
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3	
	—	—	—	1 329	—	1 329	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	51	—	—	184	—	235	
Non résidentiels	38	—	—	264	—	302	
	89	—	—	448	—	537	
Autres prêts	—	—	—	1 056	—	1 056	
	89	—	—	2 833	—	2 922	2 991
Instrument financiers dérivés	917	—	—	—	—	917	917
Avances sur contrats	—	—	—	1 040	—	1 040	1 040
Autres placements	—	92	—	6	459	557	557
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 870	1 870	1 901
Total des placements	29 508 \$	5 436 \$	255 \$	8 123 \$	2 329 \$	45 651 \$	46 015 \$

La majorité des obligations et des actions, désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, constitue des actifs utilisés par la société pour appairer le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement. La variation de la juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net se reflète par conséquent dans le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement.

La catégorie *À la juste valeur par le biais du résultat net* inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les autres placements sont constitués d'obligations et d'unités de fonds de placement qui représentent des placements restreints, de billets à recevoir ainsi que des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise. Les obligations et les unités de fonds de placement sont classées comme étant disponibles à la vente. Les billets à recevoir sont classés comme étant prêts et créances. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, sont présentés dans la colonne *Autres*.

La juste valeur des immeubles de placement comprend la valeur comptable des immeubles comptabilisés à la juste valeur ainsi que la juste valeur de la linéarisation des loyers qui est comptabilisée dans *Autres éléments d'actif*.

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 50 % au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. La valeur comptable de ces placements au 30 juin 2022 est de 451 \$ (459 \$ au 31 décembre 2021). La quote-part du résultat net et du résultat global pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022 est de 20 \$ (9 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021).

c) Produits de placement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Intérêts et autres produits tirés des placements				
Intérêts	313 \$	249 \$	581 \$	502 \$
Dividendes	83	28	159	74
Instruments financiers dérivés	(2)	3	(5)	6
Revenus locatifs	44	46	89	95
Profits (pertes) réalisés	13	9	22	15
Variation des provisions pour pertes	(10)	(2)	(18)	(12)
Autres	26	(2)	73	1
	467	331	901	681
Variation de la juste valeur des placements				
Obligations	(2 703)	914	(5 927)	(1 883)
Actions	(284)	120	(376)	205
Prêts hypothécaires et autres prêts	2	(1)	(2)	(3)
Instruments financiers dérivés	(892)	394	(2 008)	(790)
Immeubles de placement	(18)	(11)	(14)	(13)
Autres	10	(17)	11	(17)
	(3 885)	1 399	(8 316)	(2 501)
Total des produits de placement	(3 418)\$	1 730 \$	(7 415)\$	(1 820)\$

5 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est déterminée en fonction du type de placement. En ce qui a trait aux billets à recevoir et aux placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, leur juste valeur est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments. Les obligations qui sont des placements restreints sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations. Les unités de fonds de placement qui sont des placements restreints sont, quant à elles, évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des expectatives de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle ou par le personnel qualifié de la société trimestriellement.

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 7 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée à la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes.

Au 31 décembre 2021, une dette hypothécaire ayant une juste valeur de 71 \$ était garantie par un immeuble de placement ayant une valeur comptable de 169 \$ et portait un intérêt de 3,143 %. Cette dette, qui venait à échéance le 1^{er} mai 2022, a été remboursée en totalité à cette date. La dépense d'intérêts hypothécaires est inférieure à 1 \$ (1 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021).

Débitures – La juste valeur des débitures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments.

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.

Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.

Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	— \$	423 \$	— \$	423 \$
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	292	6 873	—	7 165
Municipalités	—	800	—	800
Sociétés et autres	—	10 655	124	10 779
	292	18 328	124	18 744
Disponibles à la vente				
Gouvernements	173	2 056	—	2 229
Municipalités	—	220	—	220
Sociétés et autres	—	2 157	—	2 157
	173	4 433	—	4 606
	465	22 761	124	23 350
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 299	101	1 910	3 310
Disponibles à la vente	150	343	40	533
	1 449	444	1 950	3 843
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	82	—	82
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	50	687	1	738
Autres placements				
Disponibles à la vente	18	61	—	79
Immeubles de placement				
	—	—	1 870	1 870
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	1 982	24 458	3 945	30 385
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	27 619	7 246	646	35 511
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	29 601 \$	31 704 \$	4 591 \$	65 896 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	— \$	216 \$	— \$	216 \$
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	348	10 415	—	10 763
Municipalités	—	1 129	—	1 129
Sociétés et autres	—	12 879	158	13 037
	348	24 423	158	24 929
Disponibles à la vente				
Gouvernements	182	1 923	—	2 105
Municipalités	—	240	—	240
Sociétés et autres	—	2 450	—	2 450
	182	4 613	—	4 795
	530	29 036	158	29 724
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 499	70	1 788	3 357
Disponibles à la vente	28	479	42	549
	1 527	549	1 830	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	89	—	89
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	196	718	3	917
Autres placements				
Disponibles à la vente	22	70	—	92
Immeubles de placement				
	—	—	1 870	1 870
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 275	30 678	3 861	36 814
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	30 710	8 054	508	39 272
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	32 985 \$	38 732 \$	4 369 \$	76 086 \$

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 2 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Les transferts du niveau 1 au niveau 3 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 s'élèvent à 2 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Ces transferts proviennent des instruments financiers des fonds distincts. La juste valeur de ces instruments est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers. Toutefois, le prix de ces instruments financiers est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, donne lieu à un transfert.

Les transferts du niveau 2 au niveau 3 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 s'élèvent à 15 \$ (28 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Les transferts de la période terminée le 30 juin 2022 proviennent des instruments financiers des fonds distincts. La juste valeur de ces instruments est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers. Toutefois, le prix de ces instruments financiers est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, donne lieu à un transfert. Les transferts de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 provenaient des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour certaines de ces obligations, la juste valeur était évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluaient la juste valeur de ces instruments financiers. Toutefois, le prix de ces obligations était resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, a donné lieu à un transfert. Les obligations restantes étaient évaluées en utilisant des données non observables sur le marché.

Les transferts du niveau 3 au niveau 2 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 s'élèvent à 8 \$ (2 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Ces transferts proviennent des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces obligations est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluent la juste valeur de ces instruments financiers. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, la valeur de ces obligations provient d'un prix obtenu depuis moins de 30 jours.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 1 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

La société présente les transferts entre les niveaux hiérarchiques à la juste valeur établie à la fin du trimestre au cours duquel le transfert s'est produit.

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité, qui varient entre 1,24 % et 3,26 % au 30 juin 2022 (1,06 % et 2,72 % au 31 décembre 2021). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 30 juin 2022 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,00 % et 8,00 % (5,25 % et 8,00 % au 31 décembre 2021), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,00 % (4,25 % et 7,00 % au 31 décembre 2021). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

Considérant la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur parce que les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent au passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la MCAB. Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

	Période de six mois terminée le 30 juin 2022							Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	Solde au 31 décembre 2021	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 30 juin 2022	
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	158 \$	(24)\$	— \$	— \$	(2)\$	(8)\$	124 \$	(24)\$
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 788	37	—	146	(61)	—	1 910	39
Disponibles à la vente	42	—	—	—	(2)	—	40	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	3	(2)	—	—	—	—	1	(2)
Immeubles de placement								
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	1 870	(14)	—	16	(2)	—	1 870	(14)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	508	2	—	127	(8)	17	646	2
Total	4 369 \$	(1)\$	— \$	289 \$	(75)\$	9 \$	4 591 \$	1 \$

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2020	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2021	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140 \$	(8)\$	— \$	3 \$	(3)\$	26 \$	158 \$	(9)\$
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 444	204	—	365	(225)	—	1 788	189
Disponibles à la vente	43	—	(1)	5	(5)	—	42	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	3	1	—	—	(1)	—	3	2
Immeubles de placement								
	1 916	(24)	—	22	(44)	—	1 870	(24)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur								
	3 546	173	(1)	395	(278)	26	3 861	158
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	264	32	—	228	(16)	—	508	31
Total	3 810 \$	205 \$	(1)\$	623 \$	(294)\$	26 \$	4 369 \$	189 \$

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022, un montant de 9 \$ (18 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) inscrit à titre d'*Achats* d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux *Immeubles de placement* et un montant de 7 \$ (4 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) correspond à un transfert d'immobilisations corporelles aux *Immeubles de placement*. De plus, les *Ventes et règlements* des immeubles de placement n'incluent aucun transfert à titre d'immobilisations corporelles (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Les *Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net* et le *Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus* sont présentés dans *Produits de placement* à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts, qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 8 « Actif net des fonds distincts ». Les *Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global* sont présentés à la note 12 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans *Profits (pertes) latents*.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant détenus jusqu'à l'échéance ou comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	— \$	160 \$	— \$	160 \$
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	160	—	160
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	6	102	108
Municipalités	—	40	—	40
Sociétés et autres	—	169	2 439	2 608
	—	215	2 541	2 756
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 830	—	2 830
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 045	2 541	5 586
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	3 205 \$	2 541 \$	5 746 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	— \$	255 \$	— \$	255 \$
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	255	—	255
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	7	130	137
Municipalités	—	50	—	50
Sociétés et autres	—	198	2 793	2 991
	—	255	2 923	3 178
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 902	—	2 902
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 157	2 923	6 080
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	3 412 \$	2 923 \$	6 335 \$

Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	93 \$	222 \$	— \$	315 \$
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	16	1 724	6	1 746
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	109	1 946	6	2 061
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	620	—	620
Débitures	—	1 421	—	1 421
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	2 041 \$	— \$	2 041 \$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	94 \$	168 \$	— \$	262 \$
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	79	418	29	526
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	173	586	29	788
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	780	—	780
Dettes hypothécaires	—	71	—	71
Débitures	—	1 484	—	1 484
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	2 335 \$	— \$	2 335 \$

6 > Gestion des risques associés aux instruments financiers

a) Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société n'a fait aucun reclassement des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente de *Autres éléments du résultat global* à *Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans *Cumul des autres éléments du résultat global* sont les suivants :

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022			Au 31 décembre 2021		
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
Obligations						
Gouvernements	2 229 \$	(196)\$	16 \$	2 105 \$	(19)\$	55 \$
Municipalités	220	(17)	—	240	(2)	3
Sociétés et autres	2 157	(266)	5	2 450	(24)	31
	4 606	(479)	21	4 795	(45)	89
Actions	533	(54)	8	549	(2)	29
Autres placements	79	(7)	—	92	(1)	1
Total	5 218 \$	(540)\$	29 \$	5 436 \$	(48)\$	119 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements.

b) i) Indicateurs de qualité de crédit

Obligations par niveaux de qualité

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
AAA	1 515 \$	1 623 \$
AA	10 018	13 588
A	9 433	11 073
BBB	5 302	6 300
BB et moins	299	309
Total	26 567 \$	32 893 \$

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 2 160 \$ au 30 juin 2022 (2 133 \$ au 31 décembre 2021).

Prêts hypothécaires et autres prêts

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Prêts hypothécaires assurés	1 242 \$	1 329 \$
Prêts hypothécaires conventionnels	510	537
Autres prêts	1 181	1 056
Total	2 933 \$	2 922 \$

La qualité de crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés

Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Tout prêt dont les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts et qui ne fait pas l'objet d'une mesure déployée par la société pour soutenir sa clientèle ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié.

Au 30 juin 2022					
(en millions de dollars)	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	163 \$	3 018 \$	1 670 \$	1 161 \$	6 012 \$
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	—	42	42
90 – 119 jours de retard	—	—	—	6	6
120 jours et plus de retard	—	—	—	2	2
Dépréciés	—	44	—	—	44
Total des valeurs brutes	163 \$	3 062 \$	1 670 \$	1 211 \$	6 106 \$
Provisions spécifiques pour pertes	—	8	—	—	8
	163	3 054	1 670	1 211	6 098
Provisions collectives pour pertes	—	—	—	30	30
Total des valeurs nettes	163 \$	3 054 \$	1 670 \$	1 181 \$	6 068 \$

Au 31 décembre 2021					
(en millions de dollars)	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	255 \$	2 897 \$	1 777 \$	1 040 \$	5 969 \$
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	—	37	37
90 – 119 jours de retard	—	—	—	5	5
120 jours et plus de retard	—	—	—	2	2
Dépréciés	—	23	—	—	23
Total des valeurs brutes	255 \$	2 920 \$	1 777 \$	1 084 \$	6 036 \$
Provisions spécifiques pour pertes	—	6	—	—	6
	255	2 914	1 777	1 084	6 030
Provisions collectives pour pertes	—	—	—	28	28
Total des valeurs nettes	255 \$	2 914 \$	1 777 \$	1 056 \$	6 002 \$

Biens saisis

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022, la société n'a pris possession d'aucun immeuble qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin de période sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de revente dans *Autres éléments d'actif*.

Provisions spécifiques pour pertes

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Obligations classées comme étant prêts et créances
Solde au début	6 \$	14 \$
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	(8)
Solde à la fin	8 \$	6 \$

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022, les provisions spécifiques pour pertes n'ont subi aucune variation pour les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance, les prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances et les autres prêts (aucune pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

c) Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 16 mai 2022, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé la décision de l'administrateur du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), Refinitiv Benchmark Services Limited, de mettre fin à la publication de ce taux à compter du 28 juin 2024. Pour le moment, aucune décision n'a été publiée quant au taux de référence alternatif qui sera utilisé en remplacement du CDOR. La société évalue actuellement les effets de cette décision sur les risques auxquels elle est exposée et sur l'évaluation des instruments financiers touchés par cette réforme.

7) Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition directe au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 30 juin 2022 est de 722 \$ (914 \$ au 31 décembre 2021). À la date de clôture de chaque période, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

Au 30 juin 2022						
(en millions de dollars)	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	748 \$	193 \$	84 \$	1 025 \$	13 \$	(32)\$
Contrats à terme standardisés	515	—	—	515	15	—
Options	1 409	—	—	1 409	43	(18)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	137	204	5 109	5 450	74	(312)
Contrats à terme de gré à gré	5 086	362	—	5 448	20	(50)
Options	321	54	—	375	3	(3)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	617	4 055	5 983	10 655	546	(766)
Contrats à terme standardisés	170	—	—	170	1	(1)
Contrats à terme de gré à gré	5 232	1 007	—	6 239	22	(558)
Options	9	—	—	9	—	—
Autres contrats dérivés	2	3	77	82	1	(6)
Total	14 246 \$	5 878 \$	11 253 \$	31 377 \$	738 \$	(1 746)\$

Au 31 décembre 2021						
(en millions de dollars)	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	914 \$	243 \$	95 \$	1 252 \$	21 \$	(3)\$
Contrats à terme standardisés	474	—	—	474	—	(8)
Options	4 756	—	—	4 756	231	(99)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	64	358	4 531	4 953	106	(209)
Contrats à terme de gré à gré	3 254	1 199	—	4 453	35	(38)
Options	38	—	—	38	—	—
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 430	4 079	5 044	10 553	309	(107)
Contrats à terme de gré à gré	2 449	1 407	—	3 856	212	(33)
Autres contrats dérivés	3	5	244	252	3	(29)
Total	13 382 \$	7 291 \$	9 914 \$	30 587 \$	917 \$	(526)\$

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	28 774 \$	344 \$	(1 334)\$
Couverture d'un investissement net	1 832	—	(28)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	634	391	(384)
Risque de change	25	—	—
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	112	3	—
Total des instruments financiers dérivés	31 377 \$	738 \$	(1 746)\$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	28 018 \$	903 \$	(509)\$
Couverture d'un investissement net	1 715	5	(15)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	712	5	(1)
Risque de change	27	1	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	115	3	—
Total des instruments financiers dérivés	30 587 \$	917 \$	(526)\$

Instruments financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans *Autres contrats dérivés*.

Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an au 30 juin 2022 (moins de 1 an à 3 ans au 31 décembre 2021). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur

Couverture du risque de taux d'intérêt

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances allant de 1 an à 12 ans au 30 juin 2022 (de moins de 1 an à 13 ans au 31 décembre 2021).

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances de moins de 1 an à 6 ans au 30 juin 2022 (de moins de 1 an à 7 ans au 31 décembre 2021).

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022, la société a constaté un gain de 2 \$ sur l'instrument de couverture (gain de 15 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021) et une perte de 4 \$ sur l'élément couvert (perte de 17 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021). Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022, la société a constaté une inefficacité de couverture de 2 \$ (2 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021).

Couverture du risque de change

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 1 an au 30 juin 2022 (moins de 1 an au 31 décembre 2021). Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre 2 ans et 7 ans au 30 juin 2022 (de moins de 1 an à 8 ans au 31 décembre 2021). Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

8 › Actif net des fonds distincts

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 368 \$	1 448 \$
Obligations	6 414	6 794
Actions et fonds de placement	27 866	31 235
Prêts hypothécaires	55	42
Immeubles de placement	15	15
Instruments financiers dérivés	6	12
Autres éléments d'actif	630	450
	36 354	39 996
Passif		
Créditeurs et frais courus	728	419
Instruments financiers dérivés	1	—
	729	419
Actif net	35 625 \$	39 577 \$

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Solde au début	38 873 \$	33 437 \$	39 577 \$	32 804 \$
Plus :				
Sommes perçues des titulaires de contrats	1 561	1 951	3 978	4 064
Intérêts, dividendes et autres produits tirés des placements	317	105	467	212
Profits (pertes) nets réalisés	(329)	361	(284)	738
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur	(3 592)	1 251	(5 549)	1 191
	36 830	37 105	38 189	39 009
Moins :				
Sommes versées aux titulaires de contrats	1 030	1 108	2 210	2 862
Frais d'exploitation	175	160	354	310
	1 205	1 268	2 564	3 172
Solde à la fin	35 625 \$	35 837 \$	35 625 \$	35 837 \$

9 › Débentures

Le 23 février 2022, iA Assurance a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 250 \$ échéant le 23 février 2027 et portant un intérêt de 2,64 % payable semestriellement jusqu'au 23 février 2022. Les débentures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé, pour un déboursé totalisant 253 \$.

Le 25 février 2022, la société a émis des débentures subordonnées pour un montant de 300 \$ échéant le 25 février 2032, portant un intérêt de 3,187 %, payable semestriellement du 25 août 2022 au 25 février 2027, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 0,91 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 25 mai 2027 jusqu'au 25 février 2032. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission pour un total de 2 \$.

10 › Capital social

Le capital social émis par la société s'établit comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2022		Au 31 décembre 2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début	107 557	1 706 \$	107 064	1 674 \$
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	201	12	606	34
Actions rachetées	(1 290)	(21)	(113)	(2)
Solde à la fin	106 468	1 697 \$	107 557	1 706 \$

Régime d'options d'achat d'actions

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation (en milliers) au 30 juin 2022 était de 1 663 (1 669 au 31 décembre 2021). Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022, la société a octroyé (en milliers) 195 options d'achat d'actions exerçables à 83,35 \$ (310 options d'achat d'actions exerçables à 58,55 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Offre publique de rachat d'actions

Avec l'approbation de la Bourse de Toronto, le conseil d'administration a autorisé la société à racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 6 décembre 2021 et le 5 décembre 2022, jusqu'à concurrence de 5 382 503 actions ordinaires, représentant approximativement 5% de ses 107 650 077 actions ordinaires émises et en circulation au 23 novembre 2021. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022, 1 289 514 actions ordinaires ont été rachetées et annulées pour un montant net en espèces de 85 \$, dont 21 \$ a été comptabilisé à l'encontre du capital social et 64 \$ à l'encontre des résultats non distribués. Au 30 juin 2021, aucune offre publique de rachat d'actions n'était en vigueur.

Dividendes

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin				Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2022		2021		2022		2021	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Actions ordinaires	67 \$	0,63 \$	52 \$	0,49 \$	134 \$	1,25 \$	104 \$	0,97 \$

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende de 0,675 dollar par action a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 28 juillet 2022. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera versé le 15 septembre 2022 aux actionnaires inscrits le 12 août 2022, date à laquelle il sera reconnu dans les capitaux propres de la société.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à ses détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires sont déduits des capitaux propres dans la période au cours de laquelle ils ont été autorisés. Les actions émises dans le cadre du régime seront acquises sur le marché secondaire.

11 › Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres

Les autres instruments de capitaux propres sont les suivants :

Débetures subordonnées – Billets avec remboursement de capital à recours limité – série 2022-1 (billets de série 2022-1) échéant le 30 juin 2082, portant un intérêt de 6,611 % payable semestriellement du 31 décembre 2022 au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et tous les 5 ans par la suite jusqu'au 30 juin 2077, le taux d'intérêt sera soumis à un rajustement à un taux d'intérêt égal au taux 5 ans du gouvernement du Canada plus 4,00 %. Ces billets de série 2022-1 sont rachetables par la société le 30 juin 2027, et tous les 5 ans par la suite, du 31 mai au 30 juin, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation de l'AMF.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les 5 ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A détenues par la fiducie à recours limité émises en lien avec l'émission des billets de série 2022-1. Les actions privilégiées de série A sont éliminées dans l'état de la situation financière consolidé de la société lorsqu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité. En cas de défaut de paiement du capital ou des intérêts des billets de série 2022-1 lorsque payables, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa proportion des actifs de la fiducie à recours limité, qui consisteront en des actions privilégiées de série A sauf dans de rares circonstances. Les détenteurs d'actions privilégiées de série A seront admissibles à recevoir un dividende préférentiel semestriel non cumulatif en espèces à taux fixe, lorsque déclaré par le conseil d'administration.

Les actions privilégiées émises par iA Assurance, une filiale de la société, et les autres instruments de capitaux propres s'établissent comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2022		Au 31 décembre 2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions privilégiées, catégorie A, émises par iA Assurance				
Solde au début	21 000	525 \$	21 000	525 \$
Actions rachetées – série G	(10 000)	(250)	—	—
Solde à la fin	11 000	275	21 000	525
Autres instruments de capitaux propres				
Solde au début	—	—	—	—
Débetures émises – série 2022-1	250	250	—	—
Solde à la fin	250	250	—	—
Total des actions privilégiées émises par iA Assurance et des autres instruments de capitaux propres	11 250	525 \$	21 000	525 \$

Actions privilégiées émises par iA Assurance

Rachat

Le 30 juin 2022, la société a racheté chacune des 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A – série G à un prix de 25 dollars par action pour un montant en espèces de 250 \$.

Autres instruments de capitaux propres

Émission

Le 1^{er} juin 2022, la société a émis les débetures subordonnées – billets avec remboursement de capital à recours limité – série 2022-1, portant un intérêt de 6,611 % et échéant en 2082, pour un montant net de 247 \$. Des frais de transaction pour un total de 4 \$ ont été reconnus à l'état des variations des capitaux propres dans *Résultats non distribués*.

En même temps, la société a émis 250 000 actions privilégiées non cumulatives à rajustement de taux quinquennal – série A qui seront détenues par la fiducie à recours limité, nouvellement formée par la société.

Dividendes

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin				Périodes de six mois terminés les 30 juin			
	2022		2021		2022		2021	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Actions privilégiées, émises par iA Assurance								
Catégorie A – série B	1 \$	0,29 \$	1 \$	0,29 \$	3 \$	0,58 \$	3 \$	0,58 \$
Catégorie A – série G	2	0,23	2	0,23	4	0,47	4	0,47
Catégorie A – série I	2	0,30	2	0,30	4	0,60	4	0,60
Total	5 \$		5 \$		11 \$		11 \$	

12 › Cumul des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Obligations	Actions	Autres placements	Écart de conversion	Couverture	Total
Solde au 31 décembre 2021	30 \$	21 \$	(2)\$	(47)\$	(16)\$	(14)\$
Profits (pertes) latents	(477)	(73)	(6)	—	—	(556)
Impôts sur profits (pertes) latents	111	19	1	—	—	131
Autres	—	—	—	53	(49)	4
Impôts sur autres	—	—	—	—	7	7
	(366)	(54)	(5)	53	(42)	(414)
Pertes (profits) réalisés	(20)	(2)	—	—	—	(22)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	5	1	—	—	—	6
	(15)	(1)	—	—	—	(16)
Solde au 30 juin 2022	(351)	(34)	(7)	6	(58)	(444)
Solde au 31 décembre 2020	136	6	—	(30)	(29)	83
Profits (pertes) latents	(105)	21	(3)	—	—	(87)
Impôts sur profits (pertes) latents	24	(5)	1	—	—	20
Autres	—	—	—	(17)	15	(2)
Impôts sur autres	—	—	—	—	(2)	(2)
	(81)	16	(2)	(17)	13	(71)
Pertes (profits) réalisés	(34)	(1)	—	—	—	(35)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	9	—	—	—	—	9
	(25)	(1)	—	—	—	(26)
Solde au 31 décembre 2021	30	21	(2)	(47)	(16)	(14)
Solde au 31 décembre 2020	136	6	—	(30)	(29)	83
Profits (pertes) latents	(72)	27	(1)	—	—	(46)
Impôts sur profits (pertes) latents	17	(7)	—	—	—	10
Autres	—	—	—	(62)	43	(19)
Impôts sur autres	—	—	—	—	(6)	(6)
	(55)	20	(1)	(62)	37	(61)
Pertes (profits) réalisés	(19)	—	—	—	—	(19)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	5	—	—	—	—	5
	(14)	—	—	—	—	(14)
Solde au 30 juin 2021	67 \$	26 \$	(1)\$	(92)\$	8 \$	8 \$

13 › Gestion du capital

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société s'est engagée à respecter certaines exigences de la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux actions privilégiées. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans le passif relatif aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

La société gère son capital sur une base consolidée. Au 30 juin 2022, la société maintient un ratio qui satisfait aux exigences réglementaires.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

30 juin 2022

Capitaux disponibles	
Capitaux de catégorie 1	2 632 \$
Capitaux de catégorie 2	2 130
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	4 538
Total	9 300 \$
Coussin de solvabilité global	7 158 \$
Ratio total	130 %

Au 31 décembre 2021, le ratio de solvabilité était de 134 % et la société maintenait un ratio qui satisfaisait aux exigences réglementaires.

14 › Impôts sur le résultat

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin				Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2022		2021		2022		2021	
Résultat avant impôts	245 \$		304 \$		438 \$		537 \$	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	65	27 %	81	26 %	116	26 %	142	26 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :								
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujéti à l'impôt du Canada	(2)	(1)%	(2)	(1)%	(4)	(1)%	(3)	(1)%
Produits de placement exonérés	(9)	(4)%	(16)	(5)%	(19)	(4)%	(23)	(4)%
Portion non déductible (non imposable) de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	—	— %	(1)	— %	(1)	— %	1	— %
Ajustements des années précédentes	(29)	(12)%	7	3 %	(31)	(7)%	7	2 %
Variation des taux d'imposition	—	— %	(1)	— %	—	— %	1	— %
Autres	2	1 %	1	— %	2	— %	3	1 %
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	27 \$	11 %	69 \$	23 %	63 \$	14 %	128 \$	24 %

15 › Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne *Autres* puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

Résultats sectoriels

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2022						Total
	Individuel		Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	469 \$	1 154 \$	485 \$	689 \$	230 \$	105 \$	3 132 \$
Produits de placement	(3 073)	4	(19)	(233)	(143)	46	(3 418)
Autres produits	32	436	27	29	97	(94)	527
	(2 572)	1 594	493	485	184	57	241
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	243	688	336	408	188	15	1 878
Prestations et règlements cédés sur contrats	(80)	—	(19)	(7)	(129)	39	(196)
Transferts nets aux fonds distincts	—	394	—	153	—	—	547
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(3 071)	65	(30)	(113)	(201)	6	(3 344)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(24)	—	—	—	(24)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(37)	—	—	1	64	(6)	22
Commissions, frais généraux et autres charges	292	385	174	37	227	(24)	1 091
Charges financières	1	1	9	—	—	11	22
	(2 652)	1 533	446	479	149	41	(4)
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	80	61	47	6	35	16	245
Répartition des autres activités	18	(1)	1	3	(5)	(16)	—
Résultat avant impôts	98	60	48	9	30	—	245
Impôts sur le résultat	(2)	2	14	7	6	—	27
Résultat net	100	58	34	2	24	—	218
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(9)	—	—	—	—	—	(9)
Résultat net attribué aux actionnaires	109 \$	58 \$	34 \$	2 \$	24 \$	— \$	227 \$

Trimestre terminé le 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	445 \$	1 266 \$	429 \$	668 \$	195 \$	101 \$	3 104 \$
Produits de placement	1 413	30	55	111	80	41	1 730
Autres produits	33	434	19	27	59	(62)	510
	1 891	1 730	503	806	334	80	5 344
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	206	594	299	367	154	13	1 633
Prestations et règlements cédés sur contrats	(71)	—	(13)	(6)	(102)	27	(165)
Transferts nets aux fonds distincts	—	672	—	173	—	—	845
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	1 441	3	9	235	101	—	1 789
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	7	—	—	—	7
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(50)	—	—	—	(22)	—	(72)
Commissions, frais généraux et autres charges	252	380	151	32	167	2	984
Charges financières	2	1	9	—	—	7	19
	1 780	1 650	462	801	298	49	5 040
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	111	80	41	5	36	31	304
Répartition des autres activités	27	4	—	4	(4)	(31)	—
Résultat avant impôts	138	84	41	9	32	—	304
Impôts sur le résultat	24	23	15	2	5	—	69
Résultat net	114	61	26	7	27	—	235
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(1)	—	—	—	—	—	(1)
Résultat net attribué aux actionnaires	115 \$	61 \$	26 \$	7 \$	27 \$	— \$	236 \$

Période de six mois terminée le 30 juin 2022

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	945 \$	2 893 \$	938 \$	1 307 \$	459 \$	204 \$	6 746 \$
Produits de placement	(6 503)	(101)	(61)	(549)	(290)	89	(7 415)
Autres produits	61	894	44	57	183	(177)	1 062
	(5 497)	3 686	921	815	352	116	393
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	520	1 403	674	865	371	33	3 866
Prestations et règlements cédés sur contrats	(183)	—	(33)	(13)	(246)	75	(400)
Transferts nets aux fonds distincts	—	1 403	—	383	—	—	1 786
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(6 532)	(60)	(92)	(515)	(412)	(2)	(7 613)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(51)	—	—	—	(51)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(68)	—	1	4	127	2	66
Commissions, frais généraux et autres charges	613	822	341	79	450	(45)	2 260
Charges financières	3	1	17	—	—	20	41
	(5 647)	3 569	857	803	290	83	(45)
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	150	117	64	12	62	33	438
Répartition des autres activités	36	—	3	5	(11)	(33)	—
Résultat avant impôts	186	117	67	17	51	—	438
Impôts sur le résultat	12	17	19	9	6	—	63
Résultat net	174	100	48	8	45	—	375
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(9)	—	—	—	—	—	(9)
Résultat net attribué aux actionnaires	183 \$	100 \$	48 \$	8 \$	45 \$	— \$	384 \$

Période de six mois terminée le 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	864 \$	2 872 \$	828 \$	1 328 \$	394 \$	193 \$	6 479 \$
Produits de placement	(1 643)	(155)	38	(97)	(39)	76	(1 820)
Autres produits	62	848	36	57	126	(113)	1 016
	(717)	3 565	902	1 288	481	156	5 675
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	450	1 221	602	1 655	305	24	4 257
Prestations et règlements cédés sur contrats	(159)	—	(24)	(12)	(199)	54	(340)
Transferts nets aux fonds distincts	—	1 647	—	(391)	—	—	1 256
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(1 624)	(226)	(34)	(49)	(99)	1	(2 031)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(7)	—	—	—	(7)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(73)	—	1	3	52	(1)	(18)
Commissions, frais généraux et autres charges	486	780	291	67	355	5	1 984
Charges financières	3	1	17	—	1	15	37
	(917)	3 423	846	1 273	415	98	5 138
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	200	142	56	15	66	58	537
Répartition des autres activités	48	11	2	5	(8)	(58)	—
Résultat avant impôts	248	153	58	20	58	—	537
Impôts sur le résultat	54	40	18	5	11	—	128
Résultat net	194	113	40	15	47	—	409
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(6)	—	—	—	—	—	(6)
Résultat net attribué aux actionnaires	200 \$	113 \$	40 \$	15 \$	47 \$	— \$	415 \$

Primes sectorielles

Trimestre terminé le 30 juin 2022

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	584 \$	230 \$	519 \$	223 \$	441 \$	24 \$	2 021 \$
Investies dans les fonds distincts	—	924	—	472	—	—	1 396
	584	1 154	519	695	441	24	3 417
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(115)	—	(34)	(6)	(211)	81	(285)
Primes nettes	469 \$	1 154 \$	485 \$	689 \$	230 \$	105 \$	3 132 \$

Trimestre terminé le 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	553 \$	220 \$	458 \$	212 \$	367 \$	41 \$	1 851 \$
Investies dans les fonds distincts	—	1 046	—	463	—	—	1 509
	553	1 266	458	675	367	41	3 360
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(108)	—	(29)	(7)	(172)	60	(256)
Primes nettes	445 \$	1 266 \$	429 \$	668 \$	195 \$	101 \$	3 104 \$

Période de six mois terminée le 30 juin 2022

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 165 \$	469 \$	1 001 \$	269 \$	876 \$	27 \$	3 807 \$
Investies dans les fonds distincts	—	2 424	—	1 051	—	—	3 475
	1 165	2 893	1 001	1 320	876	27	7 282
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(220)	—	(63)	(13)	(417)	177	(536)
Primes nettes	945 \$	2 893 \$	938 \$	1 307 \$	459 \$	204 \$	6 746 \$

Période de six mois terminée le 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 071 \$	449 \$	883 \$	251 \$	736 \$	76 \$	3 466 \$
Investies dans les fonds distincts	—	2 423	—	1 090	—	—	3 513
	1 071	2 872	883	1 341	736	76	6 979
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(207)	—	(55)	(13)	(342)	117	(500)
Primes nettes	864 \$	2 872 \$	828 \$	1 328 \$	394 \$	193 \$	6 479 \$

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'année (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour la période). Pour le trimestre et la période de six mois terminés le 30 juin 2022, un nombre moyen respectivement de 125 905 et de 80 713 options d'achat d'actions antidilutives (41 832 options pour le trimestre et 51 399 options pour la période de six mois terminés le 30 juin 2021) ont été exclues du calcul.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	222 \$	231 \$	373 \$	404 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	107	107	107	107
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	1	1	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	108	108	108	108
Résultat par action dilué (en dollars)	2,06 \$	2,15 \$	3,46 \$	3,76 \$

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

17 > Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un régime à prestations définies capitalisé et un certain nombre de régimes non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			
	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	14 \$	— \$	17 \$	— \$
Intérêts nets	1	1	3	1
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	16	1	21	1
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	178	—	(79)	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(193)	(6)	26	(1)
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(15)	(6)	(53)	(1)
Total des composantes du coût des prestations définies	1 \$	(5)\$	(32)\$	— \$

¹ Les changements dans les hypothèses financières ainsi que les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs, qui représentent des hypothèses relatives au marché, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

(en millions de dollars)	Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	29 \$	1 \$	34 \$	1 \$
Intérêts nets	2	1	5	1
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	32	2	40	2
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	342	—	27	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(453)	(8)	(233)	(3)
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(111)	(8)	(206)	(3)
Total des composantes du coût des prestations définies	(79)\$	(6)\$	(166)\$	(1)\$

¹ Les changements dans les hypothèses financières ainsi que les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs, qui représentent des hypothèses relatives au marché, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			
	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(15)\$	(6)\$	(53)\$	(1)\$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	4	1	14	—
Total des autres éléments du résultat global	(11)\$	(5)\$	(39)\$	(1)\$

(en millions de dollars)	Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(111)\$	(8)\$	(206)\$	(3)\$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	29	2	54	1
Total des autres éléments du résultat global	(82)\$	(6)\$	(152)\$	(2)\$

18 › Engagements

Engagements de placements

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 30 juin 2022, ces engagements s'élevaient à 598 \$ (599 \$ au 31 décembre 2021), dont les décaissements estimatifs seront de 34 \$ (22 \$ au 31 décembre 2021) dans 30 jours, de 214 \$ (166 \$ au 31 décembre 2021) dans 31 à 365 jours et de 350 \$ (411 \$ au 31 décembre 2021) dans plus d'un an.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit au nom de la société. Au 30 juin 2022, le solde de ces lettres est de 2 \$ (2 \$ au 31 décembre 2021).

Marges de crédit

Au 30 juin 2022, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 57 \$ (57 \$ au 31 décembre 2021) qui n'étaient pas utilisées aux 30 juin 2022 et 2021. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

19 › Événement postérieur à la date de clôture

Après la clôture du deuxième trimestre, la société a conclu ou est en voie de conclure de nouvelles ententes de réassurance (aux États-Unis) qui auront une incidence sur ses résultats financiers du troisième trimestre. L'incidence totale qu'auront ces ententes sera évaluée au cours du trimestre et divulguée avec les résultats de la société au 30 septembre 2022.

Conférence téléphonique

La direction a tenu une conférence téléphonique pour présenter les résultats de la société le jeudi 28 juillet, à 14 h (HE). Vous pouvez écouter la conférence téléphonique en différé pour une période de 90 jours, à partir du site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*.

À propos de iA Groupe financier

iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, il figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

Renseignements aux actionnaires

Trois différentes options vous sont offertes pour nous joindre, selon le type d'information que vous désirez obtenir :

Pour toute question relative à vos actions et au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions :

Services aux investisseurs Computershare inc.

Téléphone : 514 982-7555

1 877 684-5000 (sans frais)

Courriel : ia@computershare.com

Pour obtenir de l'information financière sur l'Industrielle Alliance, communiquez avec le Service des relations avec les investisseurs :

Service des relations avec les investisseurs

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Téléphone : 418 684-5000, poste 105862

1 800 463-6236, poste 105862 (sans frais)

Télécopieur : 418 684-5192

Courriel : investisseurs@ia.ca

Site Internet : www.ia.ca

Pour toute question sur les produits et les services de l'Industrielle Alliance, communiquez avec votre représentant ou, si vous n'avez pas de représentant, avec l'Industrielle Alliance :

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

1080, Grande Allée Ouest

C. P. 1907, succursale Terminus

Québec (Québec) G1K 7M3

Téléphone : 418 684-5000

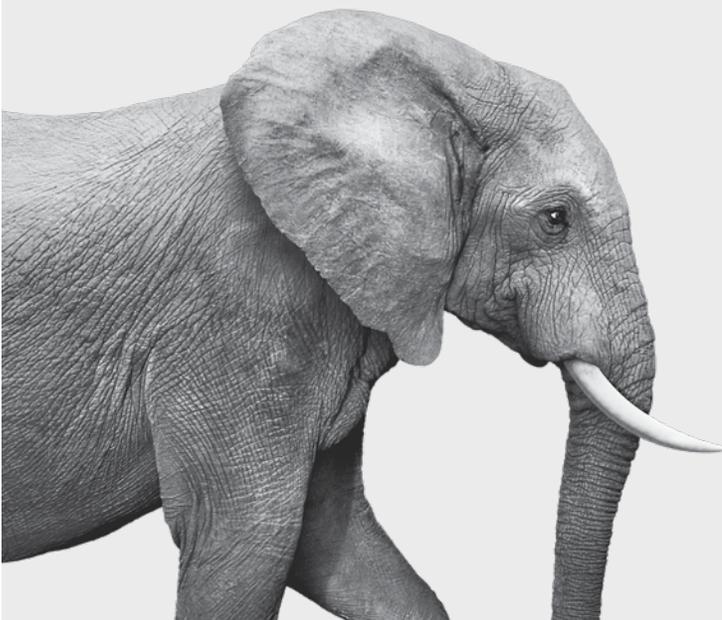
1 800 463-6236 (sans frais)

Site Internet : www.ia.ca

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Société financière inc. et l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exercent leurs activités.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

ia.ca